



Quotidien

N° 3576 - Vendredi 17 Mars 2023

Marchés Publics

Sommaire

* Résultats de dépouillements :	P. 4 à 20
- Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées	P. 4 à 12
- Résultats provisoires des régions	P. 13 à 20
* Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions :	P. 21 à 34
- Marchés de fournitures et services courants	P. 21 à 26
- Marchés de travaux	27
- Marchés de prestations intellectuelles	P. 28 à 34
* Avis d'Appels d'offres des régions :	P. 35 à 38
- Marchés de fournitures et services courants	P. 35 à 37
- Marchés de travaux	38

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
E-mail : infos@dcmef.bf
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique

et mise en page

Xavier TAPSOBA

W. Martial GOUBA

BENAO/GANOUE Aïssata Marie Rachel

Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE

Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO

François d'Assise BALIMA

Zoenabo SAWADOGO

Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA

Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES
MARCHÉS PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS
FINANCIERS.

000328
N°2023-____/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur les sites web du Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : www.finances.gov.bf / www.dgcmef.gov.bf.

Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des Engagements Financier/



Alfred THIOMBIANO

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

RECTIFICATIF PORTANT CORRECTION SUR ORTHOGRAPHE SHALOM MULTI SERVICES DU FASOPARUE DANS LE

QUOTIDIEN N°3527 du lundi 09 JANVIER 2023 À LA PAGE 6

Appel d'offres ouvert n°2022-001/MATDS/SG/DMP du 11 novembre 2022

pour l'entretien et le nettoyage des bâtiments administratifs au profit du Ministère de l'Administration Territoriale,
de la Décentralisation et de la Sécurité

FINANCEMENT : Budget de l'Etat, Exercice 2023 PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des Marchés Publics N° 3492 du lundi 21 novembre 2022

DATE DE DEPOUILLEMENT : 21 décembre 2022

Lot 4: entretien et nettoyage des services D du MATDS

Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Rang	Observations
	Min	Max	Min	Max		
SITFASO-BURKINA	1 164 346 HTVA	13 972 152 HTVA	1 164 345 HTVA 1 373 927 TTC	13 972 143 HTVA 16 487 129 TTC	5 ^e	CONFORME
INFINI-BURKINA	1 153 295 HTVA	13 839 537 HTVA	1 159 660 HTVA 1 368 399 TTC	13 915 918 HTVA 16 420 783 TTC	2 ^e	CONFORME Erreur d'arrondi
EMMA DISTRIBUTION ET SERVICES	----- -	17 114 364 TTC	-----	-----	-	NON CONFORME -N'a pas mentionné de montant minimum sur la lettre de soumission ;
JUNA	1 362 558 TTC	16 350 700 TTC	1 362 558 TTC	16 350 700 TTC	-	NON CONFORME Offre basse
EKA SERVICE	1 161 783 HTVA	13 941 391 HTVA	1 161 783 HTVA 1 370 903 TTC	13 941 391 HTVA 16 450 841 TTC	4 ^e	CONFORME
HIFOURMONE & FILS	1 370 799 TTC	16 449 591 TTC	1 375 920 TTC	16 511 043 TTC	6 ^e	CONFORME Erreur de calcul à l'item 6
PRES-NET-SERVICE-PLUS	1 364 852 TTC	16 378 225 TTC	1 369 973 TTC	16 439 676 TTC	3 ^e	CONFORME Erreur de calcul à l'item 6
ENTREPRISE NEER YANGDA	1 123 897 HTVA	13 486 770 HTVA	1 123 898 HTVA 1 326 199 TTC	13 486 770 HTVA 15 914 389 TTC	-	NON CONFORME Offre basse
2 SM	1 163 194 HTVA	13 958 326 HTVA	1 643 194 HTVA 1 938 963 TTC	19 718 326 HTVA 23 267 624 TTC	-	NON CONFORME Erreur de calcul aux items 3; 7; et 9 entraînant une variation de plus de 15%
EB-TP PENGD-WENDE	1 178 247 HTVA	14 138 966 HTVA	----- -	----- ----	-	NON CONFORME N'a pas fourni de pièces administratives
GENERAL DE PRESTATION DE SERVICE	1 333 970 TTC	16 007 639 TTC	1 335 677 TTC	16 028 123 TTC	-	NON CONFORME Offre basse
ENTREPRISE HILAAM	1 195 352 HTVA	14 344 221 HTVA	1 198 245 HTVA 1 413 929 TTC	14 378 940 HTVA 16 967 149 TTC	11 ^e	CONFORME Erreur de quantité à l'item 6
M.S.G.D	1 314 240 TTC	15 770 884 TTC	1 317 654 TTC	15 811 852 TTC	-	NON CONFORME Offre basse
ENTREPRISE KOUNWARE	1 155 421 HTVA	13 865 050 HTVA	1 155 421 HTVA 1 363 397 TTC	13 865 050 HTVA 16 360 759 TTC	-	NON CONFORME Offre basse
B.C.S. SARL	1 372 921 TTC	16 475 050 TTC 30 461 818 TTC	-----	----- ----	-	Deux montants TTC sur la lettre de soumission
ENTREPRISE SEN	1 385 201,95 TTC	16 622 423,43 TTC	1 385 202 TTC	16 622 423 TTC	8 ^e	CONFORME Arrondi
ECONOF	1 169 567 HTVA	14 034 809 HTVA	1 169 567 HTVA 1 380 090 TTC	14 034 809 HTVA 16 561 074 TTC	7 ^e	CONFORME
ENTREPRISE TAHO SESSIME	1 386 446 TTC	16 637 353 TTC	----- -	-----	-	NON CONFORME -N'a pas fourni de pièces administratives
SHALOM MULTI SERVICES DU FASO	1 158 340 HTVA	13 900 083 HTVA	1 158 340 HTVA 1 366 842 TTC	13 900 083 HTVA 16 402 098 TTC	1 ^{er}	CONFORME
EKANOF	1 408 338 TTC	16 900 057 TTC	1 408 338 TTC	16 900 057 TTC	10 ^e	CONFORME
ENTREPRISE SION	1 398 251 TTC	16 779 008 TTC	1 398 622 TTC	16 783 469 TTC	9 ^e	CONFORME Erreur de quantité à l'item 1
ETIFA	1 253 935 HTVA	15 047 225 HTVA	1 253 935 HTVA 1 479 644 TTC	15 047 225 HTVA 17 755 725 TTC	13 ^e	CONFORME
CHIC DECOR	1 364 080 TTC	16 368 960 TTC	1 364 078 TTC	16 368 942 TTC	-	NON CONFORME Offre basse Erreur d'arrondi
NEW AFRICA ENGINEERING	1 155 951 HTVA	13 871 416 HTVA	-----	----- --	-	NON CONFORME N'a pas fourni de pièces administratives
S.E.NEF	1 410 306 TTC	16 923 669 TTC	1 417 134 TTC	17 005 605 TTC	12 ^e	CONFORME Erreur de quantité à l'item 6
HOPE MULTI SERVICES	1 429 599 HTVA	17 155 189 HTVA	1 435 385 HTVA 1 693 755 TTC	17 224 626 HTVA 20 325 058 TTC	14 ^e	CONFORME Erreur de quantité à l'item 6

Résultats provisoires

BASYIRE SERVICE	1 119 117 HTVA	13 429 400 HTVA	1 119 117 HTVA 1 320 558 TTC	13 429 400 HTVA 15 846 692 TTC	-	NON CONFORME Offre basse
ATTRIBUTAIRE	SHALOM MULTI SERVICES DU FASO pour un montant minimum d'un million cent cinquante-huit mille trois cent quarante (1 158 340) francs CFA HTVA et un million trois cent soixante-six mille huit cent quarante-deux (1 366 842) francs CFA TTC et un maximum de treize millions neuf cent mille quatre-vingt-trois (13 900 083) francs CFA HTVA et seize millions quatre cent deux mille quatre-vingt-dix-huit (16 402 098) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.					

MINISTERE DE LA DOMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Demande de propositions Allégée N°2023-02/MCCAT/SG/DMP du 06/02/2023 relative au recrutement d'un bureau d'études pour le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation du bâtiment administratif et des appartâmes du Secrétariat Technique de la Semaine Nationale de la Culture (ST-SNC) au profit du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Date d'ouverture des offres financières : 15/03/2023

Financement : compte trésor (RITC) - Publication des résultats techniques de la manifestation d'intérêt : Quotidien des Marchés Publics n°3566 du 03/03/2023 - Nombre de plis reçus : 01

Rang	Bureau d'études	Note technique obtenue sur 100	Montant HTVA lu (en franc CFA)	Montant TTC corrigé (en franc CFA)	Observations
1 ^{er}	Groupement K.I.S/GEFA	93.75	14 248 000	14 248 000	Conforme

Attributaire : Groupement K.I.S/GEFA, pour un montant HTVA de quatorze millions deux cent quarante-huit mille (14 248 000) F CFA, avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Propositions technique et financières suivant manifestation d'intérêt N°2022-0113/MEFP/SG/DMP du 12/09/2022 pour le recrutement d'un cabinet pour la formation des formateurs en éducation financière de RANG 1 du personnel du SP-PIF. Référence de la Publication des résultats de l'AMI : QMP N°3445 du jeudi 15 septembre 2022

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2023

Reference de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre n°2023-00174/MEFP/SG/DMP du 01 mars 2022

Méthode de sélection du consultant : Demande de Proposition Allégée (DPA)

Date d'ouverture : 09/03/2023. Date de délibération : 09/03/2023 - Date de négociation : 10/03/2023

Consultant	Proposition technique	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
		Montant lu en FCFA HTVA	Montant lu en FCFA TTC	Montant négocié en FCFA HTVA	Montant négocié en FCFA TTC	
BEREM	Qualifiée	12 710 000	14 997 800	12 710 000	14 997 800	RAS

Attributaire BEREM pour un montant de douze millions sept cent dix mille (12 710 000) francs CFA HTVA soit quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent (14 997 800) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Manifestation d'Intérêt N° 2022-033M/MEEEA/SG/DMP du 26/10/2022 pour réalisation de Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) de systèmes d'adduction d'eau potable dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest, du Nord, du Plateau Central et du Centre-Est dans le cadre du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA).

Publication : Quotidien des Marchés Publics n°3481 du 04/11/2022 - Date de dépouillement : 15 novembre 2022

Nombre de plis reçus : 26 - Nombre de lots : 10 - Financement : Banque Mondiale

N° du pli	cabinets/ Bureaux d'études	Lots	Nombre de marchés similaires réalisés au cours des 5 dernières années	Conclusion
1	CIN'S	Lot (1 à 10)	10	Qualifié pour les lots 1, 2, 7, 8 et 9
2	HORUS	Lot (1 à 10)	0 (aucune référence similaire)	Non qualifié
3	BGB Méridien SARL	Lot (1 à 10)	0 (aucune référence similaire)	Non qualifié
4	CETIS	Lot (1 à 10)	0 (aucune référence similaire)	Non qualifié
5	EXPERIENS	Lot (1 à 10)	1	Qualifié pour le lot 1
6	Groupement GERTEC / BEGEC	Lot (1 à 10)	1	Qualifié pour le lot 2
7	BERA	Lot (1 à 10)	11	Qualifié pour les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6
8	GE-IC	Lot (1 à 10)	4	Qualifié pour les lots 6, 7 et 10
9	SOCREGE	Lot (1 à 10)	1	Qualifié pour le lot 3
10	Groupement SERAT / HYDRO-CO	Lot (1 à 10)	1	Qualifié pour le lot 4
11	ESPERANCE INGENIERIE	Lot (1 à 10)	1	Qualifié pour le lot 9
12	INVIF	Lot (1 à 10)	1	Qualifié pour le lot 10
13	2AB-CONSULT	Lot (9 et 10)	10	Qualifié pour les lots 1, 2, 5, 7 et 9
14	Groupement VOLTALIS/RHCO	Lot (1 à 10)	8	Qualifié pour les lots 3, 4, 8 et 10
15	FASO INGENIERIE	Lot (1 à 10)	3	Qualifié pour les lots 1, 4 et 9
16	CABINET D'ETUDES WEND PANGA EMERGENCE	Lot (1 à 10)	0 (aucune référence similaire)	Non qualifié
17	Groupement SUNRISE/PROACT/TERIA CONCEPT/ BEGEC	Lot (1 à 10)	5	Qualifié pour les lots 3, 5 et 6
18	CETRI	Lot (1 à 10)	2	Qualifié pour les lots 5, 6 et 8
19	Groupement GLOBAL TECHNOLOGIE/ PROSPECTIVE AFRIQUE	Lot (4, 7 et 10)	6	Qualifié pour les lots 4, 7 et 10
20	Groupement PROSPECTIVE AFRIQUE TOGO/ PROSPECTIVE AFRIQUE	Lot (3, 6 et 9)	6	Qualifié pour les lots 3, 6 et 9
21	PROSPECTIVE AFRIQUE	Lot (2, 5 et 8)	6	Qualifié pour les lots 2, 5 et 8
22	Groupement INSUCO/ ORYX EXPERTISE	Lot (7, 6 et 10)	0 (aucune référence similaire)	Non qualifié
23	Groupement CGESS/ CITRAS	Lot (1, 6 et 8)	4	Qualifié pour les lots 1, 6 et 8
24	Groupement CGESS/ KGPRES	Lot (7, 9 et 10)	4	Qualifié pour les lots 7, 9 et 10
25	CGESS	Lot (2, 3, 4 et 5)	4	Qualifié pour les lots 2, 3, 4 et 5
26	Groupement E&D consult/SUCCESS/ISCOS	Lot (7, 8 et 10)	3	Qualifié pour les lots 7, 8 et 10

NB : L'application stricte du classement par lot retiendra les mêmes six bureaux d'études pour chacun des dix lots. A cet effet, la compétition ne serait donc pas ouverte et de plus, au vu des capacités des bureaux, le risque de lots infructueux est à craindre. Par conséquent, tous les soumissionnaires qualifiés ont été retenus pour prendre part à la demande de propositions.

Résultats provisoires

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix à commandes N°2023-002/CENOU/DG/PRM pour l'entretien, la réparation et la maintenance de matériel roulant au profit du Centre national des œuvres universitaires (CENOU). Financement : Budget du CENOU, Exercice 2023.
Publication avis : RMP N°3557 du lundi 20 février 2023. Lettre de convocation CAM : N°2023-00001/CENOU/DG/PRM du 27/02/2023.
Nombre de plis reçus : neuf (09). Date de dépouillement : 02/03/2023

N°	Soumissionnaires	Montant lu HTVA en FCFA	Montant corrigé HTVA en FCFA	Montant lu TTC en FCFA	Montant corrigé TTC en FCFA	Observations	Classement
1	BURKINA VISION AUTOMOBILE (BVA)	Min : 10 691 000 Max : 20 333 000	Min : 10 679 000 Max : 20 333 000	-	-	Conforme : Erreur de sommation du montant minimum soit une variation négative de 0,11%.	1 ^{ère}
2	GROUPE NOUVEL ET SERVICES SARL (GNS SARL)	Min : 10 987 000 Max : 20 757 000	Min : 11 027 000 Max : 20 832 000	-	-	Conforme : Correction ayant entraîné une variation de 0,36% sur les montants minimum et maximum.	4 ^{ème}
3	GARAGE ZOUNGRANA	-	-	Min : 13 198 595 Max : 23 800 600	-	Non Conforme : -Cric à roulettes de 2 tonnes (dans son offre et trouvé lors de la visite de garage) au lieu de 10 tonnes requis par le dossier de demande de prix, - Tête de biche de 5 tonnes (dans son offre et trouvée lors de la visite de garage) au lieu de 10 tonnes requis par le dossier de demande de prix.	Non classée
4	GATS (TIEMTORE SALIFOU)	-	-	Min : 12 912 799 Max : 23 854 408	Min : 12 930 499 Max : 23 854 408	Conforme : Erreur de sommation du montant minimum soit une variation positive de 0,14% dudit montant.	2 ^{ème}
5	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	-	-	Min : 13 865 590 Max : 26 558 260	Min : 13 883 290 Max : 26 369 460	Conforme : Erreur sur les quantités aux items 25,2 ; 28,5 et 31,6 d'où une variation positive de 0,13% du montant minimum et une variation négative de 0,04% du montant maximum.	6 ^{ème}
6	GARAGE TRAORE SARL (GT SARL)	-	-	Min : 12 801 584 Max : 25 130 578	-	Non conforme : Véhicule de dépannage au nom de Faso Garage sans aucun document attestant sa mise à disposition du GARAGE TRAORE SARL.	Non classée
7	GARAGE ZAMPALIGRE HAMIDOU	-	-	Min : 13 413 001 Max : 24 840 062	Min : 13 418 901 Max : 24 840 062	Conforme : Erreur sur la quantité des item 30.4 et 30.5 d'où une variation positive de 0,04% du montant minimum.	5 ^{ème}
8	TECHNIK-SERVICES	Min : 10 452 000 Max : 19 519 000	Min : 11 018 000 Max : 20 311 000	-	-	Conforme : Erreur sur les quantités des items 12.6 ; 14.8 ; 24.1 ; 28.4 ainsi que des erreurs de sommation entraînant une variation positive de 5,41% du montant minimum et de 4,05% du montant maximum.	3 ^{ème}
9	GARAGE BASSINGA INNOCENT ND	-	-	Min : 14 597 190 Max : 27 407 860	Min : 14 579 490 Max : 27 372 460	Conforme : Erreurs sur les prix unitaires des items 5.23 ; 15.7 et 19.4 soit une variation positive de 0,12% du montant minimum et une variation négative de 0,13% du montant maximum.	7 ^{ème}
Attributaire provisoire		BURKINA VISION AUTOMOBILE (BVA): pour un montant minimum HTVA de dix millions six cent soixante-dix-neuf mille (10 679 000) F CFA et un montant maximum HTVA de vingt millions trois cent trente-trois mille (20 333 000) F CFA avec un délai d'exécution de sept (07) jours pour chaque commande et le délai de validité est l'année budgétaire 2023.					

FONDS NATIONAL POUR LA PROMOTION DU SPORT ET DES LOISIRS

DEMANDE DE PROPOSITIONS N°2023-01/FNPSL/DG/PRM DU 31 janvier 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DE BUREAUX D'ETUDES OU DE GROUPEMENT D'INGENIEURS OU D'ARCHITECTES POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE L'AMENAGEMENT DE TERRAIN, DE POSE DE GAZON SYNTHETIQUE ET DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SIMPLIFIEE (AEPS) AU STADE DE TOUGAN. Financement : Budget du FNPSL, exercice 2023.
Publication de l'AMI : QMP N°3543 du mardi 31 janvier 2023. Réf. Lettre CAM : Note N° 2023-001/FNPSL/DG/PRM du 14 février 2023 ; Lettre N° 2023-041/FNPSL/DG/PRM du 14 février 2023. Date d'ouverture : 20 février 2023.
Nombre de plis reçus : Un (01) pli. Date de délibération : 23 février 2023.

Cabinet/ groupement de cabinets	Lettre de soumission	Projets similaires : 10 points	Approche méthodologique : 30 points	Qualité de la présentation de l'offre : 5 points	Liste du personnel clé pour la mission : 55 points	Nombre de points	Observations
Le groupement ARDI / ACERD	Fourni conforme	Fourni 10 points	Fourni 26 points	Fourni 4 points	Fourni conforme 55 points	95 pts	Retenu
Conclusion		La proposition du groupement ARDI-ACERD est retenue pour la suite de la procédure					

Résultats provisoires

FONDS D'INTERVENTION POUR L'ENVIRONNEMENT (FIE)

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°2023-001/MEEA/SG/FIE/DMP DU 01/02/2023 POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DES VEHICULES A QUATRE (04) ROUES AU PROFIT DU FONDS D'INTERVENTION POUR L'ENVIRONNEMENT (FIE)

Financement : Budget du FIE, Exercice 2023 ; Référence et date de publication de l'avis : QMP N°3562 du 27/02/2023 et N°3563 du 28/02/2023

Référence de la convocation : Lettre N° 2023-002/MEEA/SG/FIE/DMP du 1^{er} mars 2023

Nombre d'offres reçues : Dix (10) ; Nombre de lots : lot unique ; Date de dépouillement : Jeudi 09/03/2023 ; Date de délibération : Jeudi 09/03/2023

N°	Soumis-sionnaires	Montant lu				Montant corrigé				Ecart des montants TTC (en %)		Observations	Rang
		Minimum		Maximum		Minimum		Maximum		Minimum	Maximum		
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC				
01	GARAGE ZOUNGRANA	9 070 500	10 703 190	12 428 500	14 665 630	9 070 500	10 703 190	12 428 500	14 665 630	-	-	Conforme	1 ^{er}
02	GARAGE DE L'AMITIE ZOMBRA	-	13 448 460 Rabais de 11%	-	17 159 560 Rabais de 11%	-	-	-	-	-	-	Irrecevable : Caution de garantie adressée au MEEA en lieu et place du FIE ; Lettre de soumission adressée au Ministère de l'agriculture des ressources animales et halieutiques en lieu et place du FIE	Non classé
03	G.A.F.S SARL	11 961 000	-	12 920 000	-	11 961 000	-	12 946 000	-	-	0,20%	Conforme Erreur sur la quantité maximale 2 au lieu de 1 (item 2 du FOTON 11 AA 7398 IT)	4 ^{eme}
04	Wakati Business et Services Sarl	7 024 500	-	12 544 500	-	7 024 500	-	12 544 500	-	-	-	Non conforme : Fausse facturation (facturation irréaliste) du prix unitaire de l'item 1 du véhicule 11 AA 6834 IT relatif à l'échange standard du moteur (moteur neuf avec une garantie de douze (12) mois) dudit véhicule facturé 600 000 F CFA. Offre écartée en application de l'article 177 du décret N°2017-0049 du 01 février 2017 car il s'agit d'une manœuvre frauduleuse tendant à	Non classé

Résultats provisoires

												biaiser la concurrence.	
05	GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	-	11 984 080	-	14 462 080	-	11 335 080	-	15 406 080	-5,42%	6,53%	<p>Conforme Erreur sur le montant de l'item 9 du véhicule 11 AA 6834 IT Cinq cent mille en lettre au lieu de 50 000 en chiffre ; Erreur sur le montant en lettre de l'item1 du véhicule 11 AA 6834 IT 1 500 000 au lieu 2 500 000 en chiffre</p>	2 ^{eme}
06	GT GARAGE TRAORE SARL	8 927 450	10 534 391	13 313 450	15 709 871							<p>Non conforme : Spécifications techniques non proposées</p>	Non classé
07	GARAGE MCS SOLIDARITE/G MS	6 156 000	-	12 797 000	-	6 156 000	-	12 716 000	-	-	-0,63%	<p>Erreur de sommation du montant total maximum HT 12 716 000 au lieu de 12 797 000 Non conforme : Fausse facturation (facturation irréaliste) du prix unitaire de l'item 1 du véhicule 11 AA 6834 IT relatif à l'échange standard du moteur (moteur neuf avec une garantie de douze (12) mois) dudit véhicule facturé 700 000 F CFA. Offre écartée en application de l'article 177 du décret N°2017-0049 du 01 février 2017 car il s'agit d'une manœuvre frauduleuse tendant à biaiser la concurrence.</p>	Non classé
08	GROUPE NOUVEL ET	9 772 000	-	13 327 000								<p>Non conforme :</p>	Non classé

Résultats provisoires

N°	Attributaire	Montant TTC	Montant HTVA	Taux de variation	Taux de variation	Statut	Remarque						
	SERVICES SARL											Liste de fourniture et calendrier de livraison non signée	
09	BBM RPR	10 681 475	11 956 500	13 129 500	15 492 810	10 681 475	11 956 500	13 129 500	15 492 810	-	-	Conforme	3eme
10	GTCI Sarl	8 215 000	-	12 542 000	-	8 191 000	-	9 277 000	-	-0,29%	-26,03%	Non conforme : Variation de plus de 15% du montant maximum TTC soit - 26,03% Erreur de quantité maximale 1 au lieu de 2 de l'item 1 du véhicule 11 AA6834 IT ; à l'item 3 du véhicule 11 AA6834 IT le PU sur le BPU est quinze mille en lettre et 30 000 en chiffre ; à l'item 5 du véhicule 11 AA 6832 IT ; erreur de calcul du montant minimum 6 000 au lieu de 15 000	Non classé

Attributaire : GARAGE ZOUNGRANA pour un montant minimum de neuf millions soixante-dix mille cinq cents (9 070 500) francs CFA HTVA, soit dix millions sept cent trois mille cent quatre-vingt-dix (10 703 190) francs CFA TTC et un montant maximum de douze millions quatre cent vingt-huit mille cinq cents (12 428 500) francs CFA HTVA, soit quatorze millions six cent soixante-cinq mille six cent trente (14 665 630) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.

AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX EAU ET EQUIPEMENT RURAL (AGETEER)

FICHE DE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE PORTANT SUR LE MONTANT DE L'ATTRIBUTION PROVISoire AU SOUMISsIONNAIRE DU LOT 1, PARUE DANS LE QUOTIDIEN N° 3552 DU LUNDI 13 FEVRIER 2023, PAGE 5.

Demande De Propositions N°2022-002/AGETEER/DG du 02/12/2022 pour le recrutement de bureaux d'études chargés du suivi-contrôle des travaux de reconstruction du barrage de Zoungou dans la commune de Zoungou, province du Ganzourgou, Région du Plateau Centrale (lot1) et du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation du barrage de Leléxé dans la commune de Zitenga, province de l'Oubritenga, région du Plateau Central (lot 2)

(A l'issue de la manifestation d'intérêt n°2022-001/AGETEER/DG du 04 janvier 2022 pour la constitution de listes restreintes de cabinets ou de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour les études ou pour le suivi - contrôle des travaux de réalisation de barrages et d'aménagements hydro agricoles dont les résultats ont été publiés dans la revue des marchés publics N°3303 du mardi 1er mars 2022, pages 15)

Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2022

Références de la demande de propositions : N°2022-002/AGETEER/DG du 02/12/2022

Références de la publication des résultats techniques: « Quotidien des marchés publics n° 3535 du jeudi 19 janvier 2023, pages n°11-12»

Référence CAM : Lettre N°2022-00002690/AGETEER/DG/DM/SM du 28 décembre 2022 (Ouverture Technique)

Lettre N°2023-0000050/AGETEER/DG/DM/ SM du 11 Janvier 2023 (Délibération Technique)

Date d'ouverture Financière: 01/02/2023, Date de délibération: 06/02/2023

Nombre de plis reçus : six (08) - Note technique minimale requise : 75 points - Mode de sélection : Sélection Qualité-Coût.

Lot1 : Suivi-contrôle des travaux de reconstruction du barrage de zoungou dans la commune de zoungou, province du ganzourgou, region du plateau central.

N°pli	Soumis-sionnaires	Montant Proposition financière HTVA corrigé	Note financière		Note technique		Note finale sur 100	Rang
			Note financière sur 100	Note financière pondérée (0.2x note financière)	Note technique sur 100	Note technique pondérée (0.8x note technique)		
01	Groupement DEC Ltd/GREEN - DIC	53 350 000	100	20	96	76,80	96,80	1er
02	CETRI	61 297 500	87,03	17,4	77	61,60	79,01	7ème

Résultats provisoires

03	Groupement CAFI-B/Faso Ingenierie	84 795 000	62,92	12,6	87,5	70,00	82,58	5ème
04	Groupement SERAT/CACI-C	78 800 000	67,70	13,5	79	63,20	76,74	8ème
05	Groupement GID/Emergence Ingénierie	97 584 400	54,67	10,9	92	73,60	84,53	3ème
06	BERA	100 650 000	53,01	10,6	88	70,40	81,00	6ème
07	Groupement AC3E /GERTEC	82 845 000	64,40	12,9	89	71,20	84,08	4ème
08	Groupement CETECH Consult/ACESS ENGINEERING	81 500 000	65,46	13,1	91	72,80	85,89	2ème
Attributaire		Groupement DEC Ltd/GREEN-DIC : pour un montant de Cinquante-Trois Million Trois -Cent-Cinquante-Mille (53 350 000) francs CFA HTVA soit Soixante-Deux-Millions Neuf-Cent Cinquante-Trois-Mille (62 953 000) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de Dix (10) mois.						
Lot 2 : Suivi-contrôle des travaux de réhabilitation du barrage de Leléxé dans la commune de Zitenga, province de l'Oubritenga, région du Plateau Central								
N°pli	Soumissionnaires	Montant Proposition financière HTVA corrigé	Note financière		Note technique		Note finale sur 100	Rang
			Note financière sur 100	Note financière pondérée (0.2x note financière)	Note technique sur 100	Note technique pondérée (0.8x note technique)		
01	Groupement DEC Ltd/GREEN - DIC	62 000 000	75,25	15,1	96	76,80	91,85	1 ^{er} Déjà attributaire au lot 1 et ayant proposé un même personnel pour les deux (02) lots
02	CETRI	46 657 500	100,00	20,0	77	61,60	81,60	7ème
03	Groupement CAFI-B/Faso Ingenierie	59 330 500	78,64	15,7	92	73,60	89,33	4ème
04	Groupement SERAT/CACI-C	61 600 000	75,74	15,1	79	63,20	78,35	8ème
05	Groupement GID/Emergence Ingénierie	75 173 200	62,07	12,4	92	73,60	86,01	6ème
06	BERA	76 700 000	60,83	12,2	93	74,40	86,57	5ème
07	Groupement AC3E /GERTEC	63 775 000	73,16	14,6	94	75,20	89,83	3ème
08	Groupement CETECH Consult/ACESS ENGINEERING	70 800 000	65,90	13,2	96	76,80	89,98	2ème
Attributaire		Groupement CETECH Consult/ACESS ENGINEERING : pour un montant de Soixante-Dix-Million Huit-Cent-Mille (70 800 000) francs CFA HTVA soit Quatre-Vingt-Trois-Million Cinq-Cent-Quarante-Quatre-Mille (83 544 000) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de Dix (10) mois.						

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

COMMUNIQUE

Le Chargé de Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) informe les soumissionnaires à la demande de prix N°2022/01/MARAH/SG/RPB075/PReCA relative à l'acquisition de matières d'œuvre mécanique et électronique au profit de l'IRSAT pour la production des prototypes des technologies parue dans le quotidien des marchés publics N°3389 du 29 juin 2022 que ledit dossier est annulé pour insuffisance technique.

Le chargé de Projet

Edouard SANOU

Résultats provisoires

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

APPEL D'OFFRES N°2022-0699/MID/SG/DMP/SMT-PI du 17 octobre 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DU RÉSEAU ROUTIER CLASSÉ, DES PISTES RURALES DE L'ANNÉE 2022 DANS LA REGION DES HAUTS-BASSINS, PARU DANS LE QUOTIDIEN DES MARCHES PUBLICS N°3473 du mardi 25 octobre 2022. Financement : Fonds Spécial Routier du Burkina- Gestion 2022

Date d'ouverture : 25 novembre 2022. Nombre de soumissionnaires : 11. Date de délibération : 07/02/2023

Convocation : N°2023-0174/MID/SG/DMP/SMT-PI du 01/02/2023.

Application de la formule du point 32.6 des instructions aux candidats pour déterminer les offres dites anormalement basses ou anormalement élevées

Les formules donnant ces critères sont les suivantes: $M = 0.6 \cdot E + 0.4 \cdot P$ avec

M = moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières

E = montant prévisionnel

P = moyenne des offres financières des soumissionnaires retenus pour l'analyse financière

Toute offre financière inférieure à 0.85M est anormalement basse, donc rejetée par la commission

Toute offre Financière supérieure à 1.15M est anormalement élevée, donc rejetée par la commission.

Lot 1 : ROUTES EN TERRE, Catégorie T3 ou T4

Nom du soumissionnaire	Montant lu (en FCFA)		Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé (en FCFA)		Appréciation générale
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC	
SOMAC BTP	102 935 000	121 463 300	-	-	102 935 000	121 463 300	Ecarté pour montant hors enveloppe
Entreprise PHOENIX	81 770 000	96 488 600	-	-	81 770 000	96 488 600	Non conforme ✓ Insuffisance de projet similaire pour tout le personnel au cours des trois dernières années 2019 – 2021 (1 projet cité au lieu de 2 projets demandés dans le DAO)
GRUPE SOCA	71 821 960	84 749 913	-	11 240 720	81 325 960	95 964 633	Conforme ✓ Discordance de prix unitaire au niveau de la tâche 305 : lire 4 140 en lettre au niveau du bordereau et 3 500 en chiffre dans le devis. Ce qui entraîne une variation de l'offre en plus de 11 240 720 FCFA TTC soit +13.23 %
EMAF SARL	73 455 500	86 677 490	-	-	73 455 500	86 677 490	Non conforme ✓ Carte grise du compacteur non authentique
ED.SHEF	71 970 000	84 924 600	-	-	71 970 000	84 924 600	Non conforme ✓ Carte grise du camion-citerne à eau non authentique
ATTRIBUTAIRE	GRUPE SOCA pour un montant HTVA de quatre-vingt-un millions trois cent vingt-cinq mille neuf cent soixante (81 325 960) F CFA et un montant TTC de quatre-vingt-quinze millions neuf cent soixante-quatre mille six cent trente-trois (95 964 633) F CFA pour un délai d'exécution de Sept (07) mois.						

Lot 2 : ROUTES EN TERRE, Catégorie T3 ou T4

Nom du soumissionnaire	Montant lu (en FCFA)		Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé (en FCFA)		Appréciation générale
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC	
Groupement PRESTA TOPO / ECBGC	88 368 060	104 274 311	-	-	88 368 060	104 274 311	Conforme
Groupement GCI SARL-GHBR	88 853 500	104 847 130	-	-	88 853 500	104 847 130	Conforme
ED.SHEF	88 640 800	104 596 144	-	-	88 640 800	104 596 144	Non conforme ✓ Carte grise du camion-citerne à eau non authentique
GRUPE SOCA	87 203 375	102 899 983	-	-	87 203 375	102 899 983	Conforme Attributaire au lot 1 : routes en terre
EMAF SARL	88 463 500	104 386 930	-	-	88 463 500	104 386 930	Non conforme ✓ Carte grise du compacteur non authentique
Entreprise PHOENIX	98 715 000	116 483 700	-	-	98 715 000	116 483 700	Non conforme ✓ Insuffisance de projet similaire pour tout le personnel au cours des trois dernières années 2019 – 2021 (1 projet cité au lieu de 2 projets demandés dans le DAO)
GTC	88 778 500	104 758 630	-	-	88 778 500	104 758 630	Conforme
SOMAC BTP	121 304 900	143 139 782	-	-	121 304 900	143 139 782	Ecarté pour montant hors enveloppe
ATTRIBUTAIRE	Groupement PRESTA TOPO / ECBGC pour un montant HTVA de quatre-vingt-huit millions trois cent soixante-huit mille soixante (88 368 060) F CFA et un montant TTC de cent quatre millions deux cent soixante-quatorze mille trois cent onze (104 274 311) F CFA pour un délai d'exécution de Sept (07) mois.						

Lot Unique : ROUTES BITUMEES, Catégorie T3 ou T4

Nom du soumissionnaire	Montant lu (en FCFA)		Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé (en FCFA)		Appréciation générale
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC	
Groupement PRESTA TOPO ECBGC	83 738 000	98 810 840	-	-	83 738 000	98 810 840	Conforme
Groupement GCI	88 552 000	104 491 360	-	-	88 552 000	104 491 360	Conforme

Résultats provisoires

SARL/ GHBR							
ED-SHEF	81 632 400	96 326 232	-	-	81 632 400	96 326 232	Non conforme Carte grise non authentique
EGKOF	83 738 000	98 810 840	-	-	83 738 000	98 810 840	Non conforme ✓ Projet similaire au cours des trois dernières années non fourni ; ✓ Chiffre d'affaire non authentique ;
BTP GROUPE BASNERE ET FRERE	92 766 000	109 463 880	-	-	92 766 000	109 463 880	Non conforme ✓ Chiffre d'affaire non authentique ; ✓ Projet similaire au cours des trois dernières années non fourni ; ✓ Absence de projets similaires au cours des 03 dernières années pour tout le personnel alors que le DAO demande 2 projets.
Groupement MRJF SA & EMIP SARL	81 481 000	96 147 580	-	-	81 481 000	96 147 580	Conforme
Entreprise PHOENIX	96 880 000	114 318 400	-	-	96 880 000	114 318 400	Non conforme ✓ Insuffisance de projet similaire pour tout le personnel au cours des trois dernières années 2019 – 2021 (1 projet cité au lieu de 2 projets demandés dans le DAO)
GTC	81 881 000	96 619 580			81 881 000	96 619 580	Conforme
ATTRIBUTAIRE	Groupement MRJF SA & EMIP SARL pour un montant HTVA de quatre-vingt-un millions quatre cent quatre-vingt-un mille (81 481 000) F CFA et un montant TTC de quatre-vingt-seize millions cent quarante-sept mille cinq cent quatre-vingt (96 147 580) F CFA pour un délai d'exécution de Sept (07) mois.						

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE TENKODOGO

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2023- 010/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 13 FEVRIER 2023 POUR ACQUISITION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE SPECIALITES POUR LE DEPOT VENTE AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO

PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°3557 du lundi 20 février 2023

CONVOCACTION CAM N° 2023-003 /MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 28/02/2023 - Financement : Budget CHR, EXERCICE 2023

Nombre de plis reçus : 02 plis. Date d'ouverture des plis : 02 mars 2023

Soumissionnaire	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
GROUPE LANAYA SERVICE	Min : 31 909 130 Max : 39 901 630				Non conforme - l'agrément technique demandé non fourni ; - les pièces administratives non fournies (ASF, AJE, CNSS et DRTSS)	
DPBF	Min : 31 856 318 Max : 39 838 858				Conforme	

ATTRIBUTAIRES : DPBF pour un montant minimum de trente un millions huit cent cinquante-six mille trois cent dix-huit (31 856 318) F CFA HTVA et maximum de trente-neuf millions huit cent trente-huit mille huit cent cinquante-huit (39 838 858) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2023 et quatorze (14) jours par commande.

DEMANDE DE PRIX N°2023-009/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 13 FEVRIER 2023 POUR ACQUISITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES (LOT1) ET PRODUITS LAITIERS (LOT 2) AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO.

PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°3557 du lundi 20 février 2023

CONVOCACTION CAM N° 2023-003 /MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 28/02/2023

Financement : Budget CHR, EXERCICE 2023

Nombre de plis reçus : 08 plis. Date d'ouverture des plis : 02 mars 2023

N° lot	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	S.Y.S SARL	6 907 500		8 150 850		Conforme - offre anormalement basse	-
	PLANETE SERVICES	9 310 000	7 634 200	10 985 800	9 008 356	Conforme - Correction due à une remise de 18% accordée sur le montant HTVA	4 ^{ème}
	DILA SERVICES	8 645 000	8 212 750			Conforme - Correction due à une remise de 5% accordée sur le montant HTVA	7 ^{ème}
	HOUSNA SALAHOUDINE TRADING	7 484 750		8 832 005		Conforme	2 ^{ème}
	DARKOI SERVICES	8 475 000	8 051 250			Conforme - Correction due à une remise de 5% accordée sur le montant HTVA	6 ^{ème}
	RACHI SERVICES	7 458 500				Conforme	1 ^{er}
	GTCI SARL	7 494 000				Conforme	3 ^{ème}
ALBARKA SERVICE	7 979 000		9 415 220		Conforme	5 ^{ème}	

Résultats provisoires

2	S.Y.S SARL	2 040 000		2 407 200		Conforme	3 ^{ème}
	PLANETE SERVICES	2 167 500	1 842 375	2 557 650	2 174 003	Conforme - Correction due à une remise de 15% accordée sur le montant HTVA	1 ^{er}
	DILA SERVICES	2 448 000				Conforme - offre anormalement élevée	
	HOUSNA SALAHOUDINE TRADING					Non conforme - boîte de 100 g proposée au lieu de 400 g demandée dans le dossier	
	DARKOI SERVICES	1 861 500	1 805 655			Conforme - Correction due à une remise de de 3% accordée sur le montant HTVA -Pièces administratives non fournies	
	RACHI SERVICES	1 963 500	2 052 750			Non conforme - Différence entre le montant inscrit sur la lettre de soumission et celui figurant sur le bordereau de prix	
	GTCI SARL	1 721 250				Conforme - offre anormalement basse	
ALBARKA SERVICE	2 006 850		2 368 083		Conforme	2 ^{ème}	
ATTRIBUTAIRES		<p>Lot1 : RACHI SERVICES pour un montant de sept millions quatre cent cinquante-huit mille cinq cents (7 458 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours.</p> <p>Lot2 : PLANETE SERVICES pour un montant d'un million huit cent quarante-deux mille trois cent soixante-quinze mille (1 842 375) francs CFA HTVA soit deux millions cent soixante-quatorze-mille trois (2 174 003) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours.</p>					

<p>DEMANDE DE PRIX N°2023-012/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 13 FEVRIER 2023 POUR ACQUISITION DE CONSOMMABLES DE GESTION DES DECHETS BIOMEDICAUX AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°3557 du lundi 20 février 2023 CONVOCATION CAM N° 2023-003 /MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 28/02/2023 Financement : Budget CHR, EXERCICE 2023 Nombre de plis reçus : 03 plis. Date d'ouverture des plis : 03 mars 2023</p>						
Soumissionnaire	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
BURKINA MEDICAL FACILITY (BMF)	6 991 500				Conforme	1 ^{er}
PLANETE SERVICE	7 035 000	7 471 170	8 301 300	8 815 981	Non conforme - Correction due à une remise 10% accordée sur le montant HTVA ; - l'agrément technique demandé non fourni ; - les échantillons demandés non fournis ; - les pièces administratives non fournies.	
3M-SLI	7 932 500	7 032 500			Non conforme - l'agrément technique demandé non fourni ; - les échantillons demandés non fournis. - Différence entre le montant inscrit sur la lettre de soumission et celui figurant sur le bordereau de prix	
ATTRIBUTAIRES : BURKINA MEDICAL FACILITY (BMF) pour un montant de six millions neuf cent quatre-vingt-onze mille cinq cents (6 991 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						

<p>DEMANDE DE PRIX N°2023-011/MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM DU 13 FEVRIER 2023 POUR ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE AU PROFIT DU CHR DE TENKODOGO PUBLICATION : REVUE DES MARCHES PUBLICS N°3557 du lundi 20 février 2023 CONVOCATION CAM N° 2023-003 /MSHP/SG/CHR-TNK/DG/PRM du 28/02/2023 Financement : Budget CHR, EXERCICE 2023 - Nombre de plis reçus : 04 plis - Date d'ouverture des plis : 03 mars 2023</p>						
Soumissionnaire	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
HOUSNA SALAHOUDINE TRADING	5 329 815		6 289 181	6 289 182	Conforme - Correction due à la rectification du montant TTC ;	1 ^{er}
FASOMA SERVICE	6 800 000				Conforme	2 ^{ème}
PLANETE SERVICES	6 853 600		8 087 248		Non conforme - les pièces administratives non fournies ; - les échantillons demandés non fournis.	
DILA SERVICES	18 101 900	10 101 900			Non conforme - les pièces administratives non fournies ; - Différence entre le montant inscrit sur la lettre de soumission et celui figurant sur le bordereau de prix	
ATTRIBUTAIRES : HOUSNA SALAHOUDINE TRADING pour un montant de cinq millions trois cent vingt-neuf mille huit cent quinze (5 329 815) francs CFA HTVA soit six millions deux cent quatre-vingt-neuf mille cent quatre-vingt-deux (6 289 182) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours.						

Résultats provisoires

REGION DES HAUTS BASSINS

Demande de prix : N°2023-01/MSJE/SG/CFPIB/DG/PRM du 09/02/2023 pour l'acquisition de matières d'œuvres au profit du Centre de Formation Professionnelle Industrielle de Bobo-Dioulasso (CFPIB). **Financement :** Budget du CFPIB, Exercice 2023

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N° 3557 du 20 février 2023

Date de dépouillement : Jeudi 02 mars 2023. Nombre de lots : 06. **Nombre de soumissionnaires :** Sept (07)

Références de la lettre d'invitation de la Commission d'Attribution des Marchés : N°2023-001/MSJE/SG/CFPIB/DG du 20/02/2023

Lot 1 : Fourniture d'atelier, d'usine et de laboratoire (électronique et énergie solaire photovoltaïque)

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	BS BURKINA	Min : 3 008 400 Max : 7 308 000	-	Min : 2 962 500 Max : 7 209 000	-	Corrections dues à des erreurs sur les montants en lettres et en chiffres aux items 9 et 36 entraînant une variation de 1,53%.

Attributaire : BS BURKINA pour un montant minimum HTVA de deux millions neuf cent soixante deux mille cinq cent (2 962 500) FCFA et un montant maximum HTVA de sept millions deux cent neuf mille (7 209 000) FCFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.

Lot 2 : Fourniture d'atelier, d'usine et de laboratoire (informatique et télécommunication)

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	DAKOUPA SERVICES	Min : 3 192 300 Max : 8 369 000	Min : 3 766 914 Max : 9 875 420	Min : 3 192 300 Max : 8 369 000	Min : 3 766 914 Max : 9 875 420	RAS
02	BS BURKINA	Min : 2 685 250 Max : 7 172 000	-	Min : 2 685 250 Max : 7 172 000	-	Offre anormalement basse (écartée)
03	NEW TECH	Min : 3 710 000 Max : 9 450 000	-	Min : 3 710 000 Max : 9 450 000	-	RAS

Attributaire : DAKOUPA SERVICES pour un montant minimum TTC de trois millions sept cent soixante six mille neuf cent quatorze (3 766 914) FCFA et un montant maximum TTC de neuf millions huit cent soixante quinze mille quatre cent vingt (9 875 420) FCFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.

Lot 3 : Fourniture d'atelier, d'usine et de laboratoire (automates programmables industriels)

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	PALMIER REBUST	Min : 2 166 000 Max : 5 541 500	-	Min : 2 166 000 Max : 5 541 500	-	RAS
02	DAKOUPA SERVICES	Min : 2 216 000 Max : 5 920 000	Min : 2 614 880 Max : 6 985 600	Min : 2 216 000 Max : 5 920 000	Min : 2 614 880 Max : 6 985 600	RAS
03	BS BURKINA	Min : 3 147 000 Max : 6 766 500	-	Min : 3 147 000 Max : 6 766 500	-	RAS

Attributaire : PALMIER REBUST pour un montant minimum HTVA de deux millions cent soixante-six mille (2 166 000) FCFA et un montant maximum HTVA de cinq millions cinq cent quarante un mille cinq cent (5 541 500) FCFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.

Lot 4 : Fourniture d'atelier, d'usine et de laboratoire (mécanique de précision)

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	EKAMAF	-	6 924 122	-	Min : 3 523 362 Max : 6 924 122	RAS
02	KNI SARL	Min : 3 150 000 Max : 6 220 000	-	-	-	Non conforme : Lettre de soumission adressée au DG de la Maison d'Arrêt et de Correction de Bobo-Dioulasso ; Garantie de soumission adressée à la Commune de Tanghin Dassouri au lieu du CFPIB.

Attributaire : EKAMAF pour un montant minimum TTC de trois millions cinq cent vingt quatre mille cinq cent quarante-deux (3 524 542) FCFA et un montant maximum TTC de six millions neuf cent vingt-quatre mille cent vingt-deux (6 924 122) FCFA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours pour chaque commande.

Lot 5 : Fourniture d'atelier, d'usine et de laboratoire (Maintenance industrielles)

N°	Soumissionnaires	MONTANTS LUS EN FCFA		MONTANTS CORRIGES EN FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	PALMIER REBUST	Min : 3 059 700 Max : 8 071 700	-	Min : 3 059 700 Max : 8 071 700	-	RAS
02	DAKOUPA SERVICES	Min : 3 560 000 Max : 8 455 000	Min : 4 200 800 Max : 9 976 900	Min : 3 560 000 Max : 8 455 000	Min : 4 200 800 Max : 9 976 900	RAS
03	ALICOU ENTREPRISES	Min : 3 876 500 Max : 8 945 000	-	Min : 3 876 500 Max : 8 945 000	-	RAS

ATTRIBUTAIRE : PALMIER REBUST pour un montant minimum HTVA de trois millions cinquante neuf mille sept cent (3 059 700) FCFA et un montant maximum TTC de huit millions soixante onze mille sept cent (8 071 700) FCFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.

Lot 6 : Fourniture d'atelier, d'usine et de laboratoire (Froid et climatisation)

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	KNI SARL	Min : 2 011 000 Max : 4 978 000	-	-	-	Non conforme : Lettre de soumission adressée au DG de la Maison d'Arrêt et de Correction de Bobo-Dioulasso ; Garantie de soumission adressée à la Commune de Tanghin Dassouri au lieu du CFPIB.

Infuctueux pour absence d'offres conformes.

Résultats provisoires

BASYIRE SERVICE	1 119 117 HTVA	13 429 400 HTVA	1 119 117 HTVA 1 320 558 TTC	13 429 400 HTVA 15 846 692 TTC	-	NON CONFORME Offre basse
ATTRIBUTAIRE	<i>SHALOM MULTI SERVICES DU FASO pour un montant minimum d'un million cent cinquante-huit mille trois cent quarante (1 158 340) francs CFA HTVA et un million trois cent soixante-six mille huit cent quarante-deux (1 366 842) francs CFA TTC et un maximum de treize millions neuf cent mille quatre-vingt-trois (13 900 083) francs CFA HTVA et seize millions quatre cent deux mille quatre-vingt-dix-huit (16 402 098) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.</i>					

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

RÉGION DU PLATEAU CENTRAL

Appel d'offres ouvert accéléré n°2022-002/RPCL/CR/CRAM du 28 septembre 2022 relatif aux travaux de construction d'infrastructures au profit du conseil régional du plateau central. Financement : Budget du Conseil Régional et Fonds minier, gestion 2022
Publication de l'avis : Quotidien des marchés n° 3471 du vendredi 21 octobre 2022 - Nombre de plis reçu : 28

Lot n°1 : Travaux de réfection de l'hôtel du conseiller et de la salle de conférence du Conseil

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Entreprise de Construction Générale Adama et Frères	-	11 568 508	-	11 568 508	RAS	1er

Attributaire : Entreprise de Construction Générale Adama et Frères pour un montant de ONZE MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE HUIT MILLE CINQ CENT HUIT (11 568 508) F CFA TTC pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Lot n°2 : Construction du mur de clôture de la maison d'arrêt et de correction de Ziniaré

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ADAN GROUPE	-	113 017 415	-	-	RAS	9è
GROUPEMENT ESIBA et E.C.B.A	96 930 420	114 377 896	-	-	RAS	10è
GROUPEMENT ZMAF/BTP-EMIP construction	-	123 159 603	-	-	RAS	13è
BASSIBIRI SARL	-	112 262 403	-	-	RAS	8è
Entreprise Innovation et Services SARL	93 513 564	110 346 006	-	-	RAS	6è
La Synergie des Travaux	-	109 635 602	-	-	RAS	5è
Groupelement BELEMYIDA SA/2S BATIOPLUS	86 818 385	102 445 694	-	-	RAS	offre anormalement basse
YAMGANDE SERVICES SARL	98 400 000	116 112 000	-	-	RAS	12è
GROUPE BURKINA SERVICES INTERNATIONAL	107 275 976	126 585 652	-	-	RAS	14è
LE GEANT SARL	-	106 214 620	-	-	RAS	2è
ACMG SARL	97 608 830	115 178 419	-	-	RAS	11è
GROUPEMENT POULOUNGO/RAS	91 313 400	107 749 812	90 664 122	106 983 664	Conforme : -au niveau de l'item III MENUISERIE METALLIQUE, sous 3.1 lire bordereau des prix unitaires en lettre en FCFA 1 150 722 au lieu de 1 200 000 FCFA. Le total de l'item III devient 8 395 222 au lieu de 8 444 500. -au niveau de l'item IV ELECTRICITE, sous 4.1 lire bordereau des prix unitaires en lettre en FCFA 900 000 au lieu de 1 500 000 FCFA. Le total de l'item IV devient 955 000 au lieu de 1 555 000. Le total devient 106 983 664 au lieu de 107 749 812 soit une variation de 0,71%	4è
H2000 INTERNATIONAL SARL	-	104 088 484	-	-	RAS	offre anormalement basse
BOINZEMWENDE SARL	88 883 440	104 882 459	-	-	RAS	1 ^{er}
ERAF	-	107 079 029	-	-	RAS	3è
SOCIETE 3 Z SARL	-	111 923 000	-	-	RAS	7è

Attributaire : BOINZEMWENDE SARL pour un montant de CENT QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE QUATRE CENT CINQUANTE NEUF (104 882 459) F CFA TTC pour un délai d'exécution de soixante-dix jours (70) jours.

Lot n°3 : Construction du mur de clôture de l'OST de Ziniaré

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Entreprise de Construction Générale Adama et Frères	-	10 322 324	-	12 784 011	Non Conforme : -au niveau de l'item I TERRASEMENTS ET TRAVAUX PREPARATOIRES sous item 1.1 lire : Bordereau des prix unitaires en lettre 50 000 FCFA au lieu de 25 000 FCFA. Le total de l'item I devient 169 028 au lieu de 144 028 ; -au niveau de l'item II INFRASTRUCTURES, sous 2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 2.4 et 2.5 lire respectivement bordereau des prix unitaires en lettre en FCFA 50 000 ; 75 000 ; 75 000 ; 6 000 et	

Résultats provisoires

						<p>75 000 au lieu de 40 000 ; 55 000 ; 60 000 ; 5 000 et 60 000 FCFA. Le total de l'item II devient 3 652 750 au lieu de 2 858 300.</p> <p>- au niveau de l'item III SUPERSTRUCTURE, sous 3.1. ; 3.2 ; 3.3 ; 3.4 ; 3.6 et 3.7 lire respectivement bordereau des prix unitaires en lettre en FCFA 75 000 ; 75 000 ; 75 000 ; 75 000 ; 75 000 et 4 500 ; 1 au lieu de 60 000 ; 60 000 ; 60 000 ; 60 000 et 3 000 FCFA. Le total de l'item II devient 5 169 480 au lieu de 4 249 725.</p> <p>- au niveau de l'item IV MENUISERIE METALLIQUE, sous 4.2 ; 4.3 ; 4.4 lire respectivement bordereau des prix unitaires en lettre en FCFA 400 000 ; 150 000 et 250 000 au lieu de 350 000 ; 135 000 et 175 000 FCFA. Le total de l'item IV devient 1 183 400 au lieu de 968 400.</p> <p>- au niveau de l'item V ELECTRICITE-PEINTURE, sous 5.1 et 5.2 lire respectivement bordereau des prix unitaires en lettre en FCFA 50 000 et 500 au lieu de 25 000 et 400 FCFA. Le total de l'item V devient 659 250 au lieu de 527 280.</p> <p>Le montant total devient 12 784 011 au lieu 10 322 324 soit une variation de 23,84% Offre hors enveloppe</p>
ENTREPRISE GUETAWENDE ET FILS	15 156 402	-	-	-	-	Non conforme : Offre hors enveloppe
E.O.I.F	8 752 398	-	-	-	-	RAS
KAF COMMERCE PLUS	8 467 145	-	-	-	-	RAS
Attributaire : KAF COMMERCE PLUS pour un montant de HUIT MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE SEPT MILLE CENT QUARANTE CINQ (8 467 145) F CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

Lot n°4 : Construction quatre (04) salles de classe avec bureau dans la commune de Zitenga;						
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Entreprise de Construction Générale Adama et Frères	-	30 498 900	-	-	RAS	6è
GROUPEMENT ESIBA et E.C.B.A	25 069 847	29 582 419	-	-	RAS	5è
Entreprise Innovation et Services SARL	26 302 459	31 036 902	-	-	RAS	7è
YAMGANDE SERVICES SARL	24 900 000	29 382 000	49 874 300	58 851 674	Non conforme : hors enveloppe Au niveau de l'item VI ELECTRICITE Sous item 6.5 lire QUATRE CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE dans le bordereau des prix unitaires au lieu de 485 700 Au niveau du sous item 6.9 lire VINGT CINQ MILLIONS au niveau du bordereau des prix unitaires au lieu de 25 000 D'où une variation totale de 49,92% Offre hors enveloppe	
E.O.I.F	23 951 275	-	-	-	RAS	2è
ETABLISSEMENT SAMA ET FRERES		29 035 794	-	-	RAS	5è
AFRICA CONSTRUCTION SARL	26 478 461	-	-	-	RAS	8è
STP-CG SARL	-	26 803 718	-	-	Offre anormalement Basse	
E.O.F.F	22 882 116	27 000 897	-	-	RAS	1er
AXELLE FASO	24 361 730	28 746 841	-	-	RAS	3è
LAM-SERVICES SARL	24 885 127	29 364 449	-	-	RAS	4è
Attributaire : E.O.F.F pour un montant de VINGT SEPT MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT DIX SEPT (27 000 897) F CFA TTC pour un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours						

Lot n° 5 : Construction de quatre (04) salles de classe + magasin + latrines à 6 postes dans la commune de Nagréongo ;						
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA		Observations		Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		

Résultats provisoires

Entreprise de Construction Générale Adama et Frères	-	33 344 609	-	33 431 836	Non conforme : au niveau de l'item VI PEINTURE, sous 7. lire bordereau des prix unitaires en lettre en FCFA 6 000 au lieu de zéro. Le total de l'item VII devient 73 920 au lieu de zéro. Le montant total devient au lieu 33 431 836 soit une variation de 0,26%. Offre anormalement Basse	
Groupement BELEMYIDA SA/2S BATIOPLUS	28 632 229	33 786 030	-	-	RAS	1er
YAMGANDE SERVICES SARL	32 700 000	38 586 000	-	-	RAS	7è
GROUPE BURKINA SERVICES INTERNATIONAL	34 926 668	41 213 468	-	-	RAS	11
LE GEANT SARL	-	40 915 019	-	-	RAS	9è
BOINZEMWENDE SARL	32 992 555	38 931 215	-	-	RAS	8è
ETABLISSEMENT SAMA ET FRERES	-	36 157 789	-	-	RAS	6è
STP-CG SARL	33 415 522	-	34 784 222	-	Conforme : -au niveau de SALLES DE CLASSE l'item IV CHARPENTE-COUVERTURE-FAUX PLAFOND, sous 4.1 ; 4.2 ; 4.3 ; 4.4 et 4.5 lire respectivement bordereau des prix unitaires en lettre en FCFA 4 000, 15 000, 12 000, 3 500, et 7 000 et au lieu de 7 000, 4 000 ; 15 000, 12 000 et 3 500 FCFA. Le total de l'item IV devient 8 695 450 au lieu de 7 324 000. -au niveau de BLOC LATRINE A 4 POSTES l'item I PREPARATION-TERRASEMEN, sous 1.1 lire respectivement bordereau des prix unitaires en lettre en FCFA 700 au lieu de 750, le montant devient 214 444 au lieu de 216 194. - au niveau de BLOC LATRINE A 2 POSTES l'item I PREPARATION-TERRASEMEN, sous 1.1 lire respectivement bordereau des prix unitaires en lettre en FCFA 700 au lieu de 750, le total de l'item 1 devient 151 240 au lieu de 152 240. Le montant total devient 34 784 222 au lieu 33 415 522 soit une variation de 4,09%	10è
E.O.F.F	28 814 104	34 000 643	-	-	RAS	2è
AXELLE FASO	28 103 369	33 161 975	-	-	Non conforme offre anormalement Basse	
LAM-SERVICES SARL	29 445 059	34 745 170	-	-	RAS	4è
K@TOUT SARL	29 744 833	35 098 902	-	-	RAS	5è
ENTREPRISE LAGMTAABA	29 248 815	-	-	-	RAS	3è
Attributaire : GROUPEMENT BELEMYIDA SA/2S BATIOPLUS pour un montant de TRENTE TROIS MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT SIX MILLE TRENTE (33 786 030) F CFA TTC pour un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours						
Lot n°6 : Construction d'une salle de spectacle dans la commune de Ziniaré ;						
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ADAN GROUPE	-	85 848 410	-	-	RAS	4è
GROUPEMENT ZMAF/BTP-EMIP construction	-	94 975 611	-	-	RAS	9è
BASSIBIRI SARL	-	89 675 665	-	-	RAS	8è
Groupement BELEMYIDA SA/2S BATIOPLUS	69 232 393	77 311 203	-	-	RAS	3è
GROUPE BURKINA SERVICES INTERNATIONAL	72 974 917	86 110 402	-	-	RAS	6è
ACMG SARL	68 044 036	80 291 962	68 081 946	80 336 696	Conforme : au niveau de l'item V MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS, sous 5.11 et 5.15 lire respectivement bordereau des prix unitaires en lettre en FCFA 80 000, 3 500 au lieu de 85 000 et 3 000 FCFA. Le total de l'item V devient 6 918 675 au lieu de 6 880 765. Le total devient 80 336 696 au lieu de 80 291 962 soit une variation de 0,05%	2è
GROUPEMENT POULOUNGO/RAS	75 379 338	88 947 619	-	-	RAS	5è
LAM-SERVICES	75 593 812	89 200 698	-	-	RAS	7è

Résultats provisoires

SARL						
K@TOUT SARL	67 243 452	79 347 273	-	-	RAS	1er
Attributaire : K@TOUT SARL pour un montant de SOIXANTE DIX NEUF MILLIONS TROIS CENT QUARANTE SEPT MILLE DEUX CENT SOIXANTE TREIZE (79 347 273) F CFA TTC pour un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours						
Lot n°7 : Construction d'un Apatam à la résidence du Gouverneur de la Région du Plateau Central ;						
Soumissionnaire	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Entreprise de Construction Générale Adama et Frères	-	14 479 579	-		RAS	2è
ENTREPRISE GUETAWENDE ET FILS	13 530 750	-	-	-	RAS	4è
AXELLE FASO	12 302 600	14 517 068		-	RAS	3è
LAM-SERVICES SARL	11 870 790	14 007 532	-	-	RAS	1er
Attributaire : LAM-SERVICES SARL pour un montant de QUATORZE MILLIONS SEPT MILLE CINQ CENT TRENTE DEUX (14 007 532) F CFA TTC pour un délai d'exécution de trente (30) jours						

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 21 à 26**
- * **Marchés de Travaux** **P. 27**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 28 à 34**

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ

Fourniture de supports de communication au profit de l'ABNORM

**Avis de Demande de Prix à commandes
N°2023-02/ABNORM/DG/PRM du 20/02/2023
Financement : Budget ABNORM, exercice 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2022, de l'AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ (ABNORM).

1. L'AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet pour l'acquisition de supports de communication au profit de l'ABNORM tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les acquisitions sont en un lot unique intitulé : fourniture de supports de communication au profit de l'ABNORM.

3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2023 et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM sis au troisième étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Téléphone : 25 37 14 43.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne

Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au troisième étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Téléphone : 25 37 14 43 moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au service de la recette de l'ABNORM de ladite Direction Générale.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 3ème étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Téléphone : 25 37 14 43, avant le **27/03/2023 à 9 heures 00 T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Budget prévisionnel : quarante millions (40 000 000) FCFA.

La Personne Responsable des Marchés

Adama OUEDRAOGO

**Acquisition de fourniture de bureau et d'imprimés divers
au profit de de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)**

**Avis de demande de prix
N° 2023 -001/MESRI/SG/ENS/DG/SG/ PRM
Financement : Budget de l'Ecole Normale Supérieure (ENS),
exercice 2023**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023, de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

L'Ecole Normale Supérieure (ENS) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fourniture de bureau et d'imprimés divers au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent comme suit :

- Lot 1 : Acquisition de fourniture de bureau ;
- Lot 2 : Acquisition d'imprimés divers.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatorze (14) jours pour chaque lot.

Les enveloppes allouées à ces acquisitions sont de :

- 25 000 000 F CFA TTC pour le lot 1 ;
- 15 000 000 F CFA TTC pour le lot 2

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la personne responsable des marchés, sis au bâtiment administratif, rez de chaussée et le dernier bureau à droite tel : 70 26 95 58/78 87 39 38.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- Trente mille (30 000) francs CFA pour le Lot 1 ;
- Vingt mille (20 000) francs CFA pour le Lot 2.

Auprès de l'agence comptable de l'Ecole Normale Supérieure.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de :

Lot 1 : sept cent cinquante mille (750 000) F CFA

Lot 2 : quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la personne responsable des marchés, sis au bâtiment administratif, rez de chaussée et le dernier bureau à droite tel : 70 26 95 58/78 87 39 38, au plus tard le **27/03/2023 à 09 heures 00 mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marché**

Balili BAMA
Chevalier de l'Ordre National

Achat de fournitures de bureau au profit de l'INFPE

Avis de demande de prix à commandes
N°2023-04/INFPE/DG/PRM du 10/032023
Financement : Budget INFPE, exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE).

La Personne Responsable des Marchés dont l'identité complète est précisée au Données particulière de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'achat de fournitures de bureau au profit de l'INFPE tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se composent d'un (01) lot unique et se présente comme suit :

➤ Lot unique : l'achat de fournitures de bureau au profit de l'INFPE.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2023 pour le contrat et dix (10) jours pour chaque ordre de commande.

➤ NB : budget prévisionnel est de quinze millions cent quatre-vingt-onze mille quatre-vingt-quinze (15 191 095) FCFA TTC.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'INFPE sis à l'ex-ENEP de Loumbila et au numéro de téléphone suivant : 76 68 45 20 de 7h 30 mn à 16h les jours ouvrables.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier complet de la demande de prix ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 20 000 FCFA auprès de l'Agence comptable de l'INFPE. Les offres présentées en un (01) original et trois copies (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Quatre cent mille (400 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de l'INFPE, au plus tard le **27/03/2023 à 09 heures 00 minute T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

P. Joséphine COMPAORE

L'AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE (ABER)

L'Étude, fourniture et construction de quinze (15) mini centrales photovoltaïques avec système de stockage et réseaux électriques (GMG) dans quinze (15) localités au Burkina Faso.

Avis d'Appel d'Offres international n°2022-043/ABER/YELEEN-UE/DG/DM

Pays : BURKINA FASO

Nom du Projet : Yeleen-Composante 3-Electrification Rurale par mini-réseau vert- UE

Financement : Union européenne

L'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER) a bénéficié d'une subvention de la Communauté Européenne pour les pays ACP (FE-ACP-CE), afin de mettre en œuvre un projet d'électrification rurale dans les régions du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Sud et du Plateau-Central pour l'amélioration de l'accès à l'énergie propre, réductrice des émissions des gaz à effets de serre et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette subvention pour effectuer les paiements au titre des marchés pour l'étude, la fourniture et la construction de quinze (15) mini centrales photovoltaïques avec système de stockage et réseaux électriques (GMG) dans quinze (15) localités au Burkina Faso.

L'appel d'offres est subdivisé en quatre (04) lots ainsi répartis:

LOT 1 : Étude, fourniture et construction de quatre (04) mini centrales solaires photovoltaïques avec système de stockage et réseaux électriques dans quatre (04) localités dans les région du Centre Nord

N°	REGION	PROVINCE	COMMUNE	LOCALITES
1	CENTRE NORD	BAM	GUIBARE	KOUNDOULA
2	CENTRE NORD	BAM	KONGOSSI	TEMNAORE
3	CENTRE NORD	NAMENTENGA	BOALA	ZAONGO
4	CENTRE NORD	SANMATENGA	BOUSSOUMA	TAGALLA

LOT 2 : Étude, fourniture et construction de mini centrales solaires photovoltaïques avec système de stockage et réseaux électriques dans quatre (04) localités dans la région du Plateau Central

N°	REGION	PROVINCE	COMMUNE	LOCALITES
1	PLATEAU CENTRAL	KOURWEOGO	SOURGOUBILA	BANTOGDO
2	PLATEAU CENTRAL	KOURWEOGO	SOURGOUBILA	SANDOGO
3	PLATEAU CENTRAL	OUBRITENGA	DAPELOGO	MANESSA
4	PLATEAU CENTRAL	OUBRITENGA	ZITENGA	SADABA

LOT 3 : Étude, fourniture et construction de mini centrales solaires photovoltaïques avec système de stockage et réseaux électriques dans cinq (05) localités dans les régions du Centre Est

N°	REGION	PROVINCE	COMMUNE	LOCALITES
1	CENTRE EST	BOULGOU	BITTOU	LOABA
2	CENTRE EST	BOULGOU	BITTOU	MOGOMNORE
3	CENTRE EST	BOULGOU	TENKODOGO	DOURE
4	CENTRE EST	BOULGOU	TENKODOGO	KOUGHIN
5	CENTRE EST	BOULGOU	ZABRE	SAMPEMA

LOT 4 : Étude, fourniture et construction de deux (02) mini centrales solaires photovoltaïques avec système de stockage et réseaux électriques dans deux (02) localités dans la région du Centre Sud

N°	REGION	PROVINCE	COMMUNE	LOCALITES
1	CENTRE SUD	BAZEGA	GAONGO	NAFBANGA
2	CENTRE SUD	BAZEGA	GAONGO	WARDOGO

Les travaux consistent en :

Pour le lot 1 : Région du Centre Nord

- la réalisation et mise en service de deux (02) centrales solaires photovoltaïques de 200 kWc/400kWh de stockage chacune en système isolé alimentant un réseau électrique BTA d'environ huit(8) km de longueur ;
- la réalisation et mise en service de deux (02) centrales solaires photovoltaïques de 50 kWc/100kWh de stockage chacune en injection dans un réseau électrique HTA/BTA d'environ huit(8) km de longueur en basse tension et 11,5 km en moyenne tension raccordé au réseau national interconnecté (RNI) ;
- la pose de vingt-cinq (25) lampadaires solaires et la réalisation de quinze(15) premiers branchements prépayés par localité.

Pour le lot 2 : Région Plateau Central

- la réalisation et mise en service de deux (02) centrales solaires photovoltaïque de 200 kWc/400kWh de stockage chacune en système isolé alimentant un réseau électrique BTA d'environ huit(8) km de longueur ;
- la réalisation et mise en service d'une (01) centrale solaire photovoltaïque de 50 kWc/100kWh de stockage chacune en injection dans un réseau électrique HTA/BTA d'environ huit(8) km de longueur en basse tension et 13,5 km en moyenne tension raccordé au RNI ;
- la pose de vingt-cinq (25) lampadaires solaires et la réalisation de quinze(15) premiers branchements prépayés par localité.

Fournitures et Services courants

Pour le lot 3 : Régions du Centre Est

- la réalisation et mise en service de deux (02) centrales solaires photovoltaïques de 200 kWc/400kWh de stockage chacune en système isolé alimentant un réseau électrique BTA d'environ huit(8) km de longueur ;
- la réalisation et mise en service de une (01) centrale solaire photovoltaïque de 50 kWc/100kWh de stockage chacune en injection dans un réseau électrique HTA/BTA d'environ huit(8) km de longueur en basse tension et 18,8 km en moyenne tension raccordé au réseau national interconnecté (RNI).
- la pose de vingt-cinq (25) lampadaires solaires et la réalisation de quinze(15) premiers branchements prépayés par localité.

LOT 4 : Région du Centre Sud

- la réalisation et mise en service de deux (02) centrales solaires photovoltaïques de 200 kWc/400kWh de stockage chacune en système isolé alimentant un réseau électrique BTA d'environ huit(8) km de longueur ;
- la pose de vingt-cinq (25) lampadaires solaires et la réalisation de quinze(15) premiers branchements prépayés par localité.

Le délai d'exécution des travaux est de dix (10) mois pour chacun des lots 1, 2, 3, et 4.

2. Le Directeur Général de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) invite les candidats admis à concourir à soumettre leurs offres sous pli scellé pour les travaux ci-dessus définis.

Les soumissionnaires sont invités à remettre une seule offre par soumissionnaire, tel que définis dans le dossier d'appel d'offres.

3. Les candidats répondant aux critères de participation et qui le souhaitent peuvent obtenir tous renseignements complémentaires auprès de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) et examiner les documents d'appel d'offres à l'adresse suivante :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER)

**Sis Ouaga 2000, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 29,
01 BP 545 Ouagadougou 01,
Téléphone : +226 25 37 45 01,
Courriel : info@aber.bf**

Pays : Burkina Faso

4. Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres en langue française peut être acheté par tout candidat intéressé à l'adresse mentionnée ci-dessus et sur paiement, d'un montant non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA équivalent à environ cinq cent (500) dollars EU pour chacun des lots 1, 2 et 3 et deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA soit environ quatre cent (400) dollars EU pour le lot 4. Le paiement peut être effectué en espèces, virement ou par chèque bancaire certifié au nom de l'ABER et dans une monnaie librement convertible en F CFA.

Pour les paiements par virement, les opérations se feront sur le numéro du compte suivant : BCAOFBF BF000 000000060259 01001 66. La preuve de l'ordre de virement des frais de dossier délivrée par la banque doit être faxée à l'ABER au 00226 25 37 43 11. Le dossier sera retiré à l'ABER par le candidat. Il peut être transmis par courrier rapide. Dans ce cas les frais d'expédition, de 75 000 F CFA soit l'équivalent de 114,33€, sont à la charge du soumissionnaire et l'ABER ne peut être responsable en cas de non réception.

Toutes les offres doivent être assorties d'une garantie d'offre conforme au Modèle décrit au VOLUME 1, Section 3 du dossier d'appel d'offres. Le montant de la garantie de soumission est de :

Lot 1 : dix-sept millions (17 000 000) de francs CFA ;

Lot 2 : dix-sept millions (17 000 000) de francs CFA ;

Lot 3 : dix-neuf millions (19 000 000) de francs CFA ;

Lot 4 : dix millions cinq cent mille (10 500 000) de francs CFA.

L'original de la garantie doit être inclus avec l'original de l'offre.

Les offres devront être soumises à l'ABER l'adresse ci-dessus au plus tard le **02 mai 2023 à 09 h 00 TU**. Les plis seront ouverts, en séance publique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le désirent, le même jour à partir de 09 h10 mn TU.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

**La Présidente par intérim de la Commission
d'Attribution des Marchés de l'ABER**

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH

Passation d'un marché pour les travaux de câblage des réseaux informatiques et acquisition de switches.

Avis de Demande de Prix (DPX) DPX N° 008 /2023

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'investissement 2023 afin de financer la fourniture d'équipements.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous-plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation d'un marché pour les travaux de câblage des réseaux informatiques et acquisition de switches.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, titulaires d'un agrément domaine 3 de la catégorie B pour les lots 1,3 et 4 ; et d'un agrément domaine 5 de la catégorie unique pour le lot 2, du Ministère en charge des technologies de l'information et de la communication pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations à exécuter, en quatre (04) lots sont réparties comme suit :

- lot 1 : Câblage réseau des guichets et centrale de Dédougou, et Gaoua ;
- lot 2 : Acquisition de switches;
- lot 3 : Câblage des Réseaux informatiques des guichets de Tenkodogo, Koupéla, Ziniaré et Kaya ;
- lot 4 : Câblage du Réseau informatique du siège de BOBO.

Le Budget prévisionnel par lot est de :

- lot 1 : Dix millions (10 000 000) F CFA TTC ;
- lot 2 : Vingt millions (20 000 000) F CFA TTC ;
- lot 3 : Vingt millions (20 000 000) F CFA TTC ;
- lot 4 : Vingt-quatre millions (24 000 000) F CFA TTC.

4. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours pour les lots 1,3, 4 et cent vingt (120) jours pour le lot 2.

5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de Prix au Département des Marchés sis au 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail « salif.lamizana@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de Demande de Prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour les lots 1, 2, 3 ; et trente mille (30 000) F CFA pour le lot 4, à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, au plus tard le **27/03/2023 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

- lot 1 : Trois cent mille (300 000) F CFA ;
- lot 2 : Six cent mille (600 000) F CFA ;
- lot 3 : Six cent mille (600 000) F CFA ;
- lot 4 : Sept cent mille (700 000) F CFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **27/03/2023 à 9 heures 00 mn GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

8. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Daniel SERME
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

1. AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX EAU ET EQUIPEMENT RURAL (AGETEER)

Travaux de réalisation de cent (100) latrines à cabines mobiles pour les personnes déplacées internes dans les régions du Burkina Faso au profit de la Direction Générale de l'Assainissement.

Avis de demande de prix N°2023-001/AGETEER/DG du 15/03/2023
Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2023

L'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser cent (100) latrines à cabines mobiles pour les personnes déplacées internes dans les régions du Burkina Faso au profit de la Direction Générale de l'Assainissement.

Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans le domaine de l'assainissement des eaux usées et excréta (agrément technique Lp ou R1 au moins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux comprennent un lot unique qui se décline comme suit :

Lot unique : Travaux de réalisation de cent (100) latrines à cabines mobiles pour les personnes déplacées internes dans les régions du Burkina Faso au profit de la Direction Générale de l'Assainissement ;

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder cinq (05) mois.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de prix dans les bureaux de l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), sise à Ouagadougou, au 930, angle de la rue Zuug Siiga et de la rue ZAD, Secteur 30, 01 BP 6643 Ouagadougou 01, Tél. (00 226) 25-37-83-44/45, mail : age-teer@ageteer.bf.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier de Demande de prix à l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75.000) FCFA.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à : Soixante-sept millions cent quatre-vingt et un mille huit cent vingt-cinq (67 181 825) TTC

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA ; devront parvenir ou être remises à l'Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural (AGETEER), avant le **27 Mars 2023 à 09 h00mn**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Le Directeur Général
Président de la CAM*

COL. Ernest Auguste G. YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

RECRUTEMENT D'UN CABINET OU GROUPEMENT DE CABINETS D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU SIÈGE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE (ENS) A KOUDOUGOU

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2023-002/MESRI/SG/ENS/DG/PRM du13/03/2023

1. Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et d'études, et plus particulièrement dans le but d'améliorer l'offre dans le domaine des infrastructures éducatives, de nombreux projets sont mis en œuvre par le gouvernement du Burkina Faso et ses partenaires au développement. C'est dans ce cadre qu'entrent entre autres les ressources du budget de l'Ecole Normale Supérieure (ENS). Ainsi, l'Ecole Normale Supérieure (ENS), envisage la construction de son siège.

2. A cet effet, l'Ecole Normale Supérieure lance le présent avis à manifestations d'intérêt international en vue de la présélection de cabinet ou groupement de cabinets d'architecture et d'ingénierie qui seront chargés respectivement de la réalisation d'une étude architecturale et d'une étude technique en vue de ces travaux de construction.

3. Les prestations seront financées par le budget de l'ENS, gestion 2023 et se composent de deux lots distincts :

✓ lot n°1 : recrutement de cabinet ou groupement de cabinets d'architecture pour la réalisation des études architecturales en vue de la construction du siège de l'ENS ;

✓ lot n°2 : recrutement de cabinet ou groupement de cabinets d'ingénierie pour la réalisation des études techniques en vue de la construction du siège de l'ENS.

4. Lot n°1, le cabinet ou groupement de cabinets d'architecture retenu sera chargé d'effectuer les missions suivantes :

✓ concevoir un immeuble R+3 à usage de bureaux ;

✓ concevoir des ouvrages annexes constitués de :

- une guérite ;

- un ascenseur ;

- des parkings ;

- un mur de clôture ;

- des locaux techniques (transformateur, groupe électrogène, local TGBT) ;

- un local suppresseur.

✓ élaborer l'Avant-Projet Sommaire ;

✓ élaborer l'Avant-Projet détaillé ;

✓ élaborer le projet de dossier d'appel d'offres pour l'exécution des travaux de construction du siège de l'ENS ;

✓ accompagner le Maître d'Ouvrage pour l'obtention de l'autorisation de construire.

5. Lot n°2 : le cabinet ou groupement de cabinets d'ingénierie retenu sera chargé d'effectuer les missions suivantes :

✓ réaliser des études techniques détaillées d'un immeuble R+3 à usage de bureaux ;

✓ réaliser des études techniques détaillées des ouvrages annexes constitués de :

- une guérite ;

- un ascenseur ;

- des parkings ;

- un mur de clôture ;

- des locaux techniques (transformateur, groupe électrogène, local TGBT) ;

- un local suppresseur.

✓ réaliser les études préliminaires d'ingénierie ;

✓ réaliser les études techniques détaillées ;

✓ élaborer le projet de dossier d'appel d'offres pour l'exécution des travaux de construction du siège de l'ENS de concert avec le cabinet ou groupement de cabinet d'architecture en fournissant les spécifications techniques ou devis descriptif et devis quantitatif et estimatif des corps d'état secondaire (électricité et plomberie sanitaire, bétons et bétons armés) ;

✓ accompagner le Maître d'Ouvrage pour l'obtention de l'autorisation de construire.

6. Le délai d'exécution de chaque lot ne devrait pas excéder quatre (04) mois hors délais d'approbation des différentes phases d'études.

7. Les cabinets ou groupement de cabinets d'architecture et d'ingénierie ayant leurs agréments techniques et inscrit respectivement à l'ordre des architectes et des ingénieurs en génie civil intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations des services décrits ci-dessus en four-

nissant les justificatifs permettant d'attester leur qualification à exécuter les dites prestations (pour les consultants étrangers, fournir les justificatifs équivalents).

- Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Nombre d'année d'expérience ;

- Les qualifications du cabinet ou du groupement de cabinets d'architecture (agrément technique dans le domaine d'architecture et l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des Architectes du Burkina Faso) ;

- Les qualifications du cabinet ou du groupement de cabinets d'ingénierie (agrément technique dans le domaine de l'ingénierie et l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina Faso) ;

- Les références du cabinet ou du groupement de cabinets concernant l'exécution de marchés similaires (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés et les attestations de bonne fin d'exécution).

8. les listes des candidats présélectionnés (maximum six (06) cabinets) par lot sera arrêté après vérification de la qualification administrative et conformément au nombre de références techniques dûment justifiées à l'issu de la présente manifestation d'intérêt. Cette liste sera retenue pour la suite de la procédure.

9. Les dossiers de la manifestation d'intérêt pour chacun des lots se composent comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) ;

- la note de présentation du cabinet en faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet, nom de son premier responsable, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, numéro de téléphone incluant le code du pays et de la ville et email), ses domaines de compétences, ses statuts juridiques (joindre le registre de commerce et du crédit mobilier).

- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission.

- Les marchés/références similaires réalisés au cours des cinq (05) dernières années en faisant ressortir l'intitulé de la mission, les noms et les contacts des clients, l'année de réalisation, les dates de débuts et de fin de réalisation de la mission, le montant du marché, l'attestation de bonne fin d'exécution ou le rapport de validation.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : au bureau de la personne responsable des marchés de L'ENS sise à Koudougou, dans le Bâtiment administratif, au rez-de-chaussée et le dernier bureau à droite et aux heures suivantes : 08h00 mn à 15 heures 30 ou appeler au (+226) 70 26 95 58/ 78 87 39 38)

11. Les manifestations d'intérêt rédigées en français et présentées en un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées sous plis fermés au bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'ENS sise à Koudougou au plus tard le **03/04/2023**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des consultants qui souhaitent y assister.

Les offres devront portées la mention suivante

- lot n°1 : «Manifestation d'intérêt international pour le recrutement d'un cabinet ou groupement de cabinets d'architecture pour la réalisation d'une étude architecturale en vue de la construction du siège de l'ENS»

- lot n°2 : « Manifestation d'intérêt international pour le recrutement d'un cabinet ou groupement de cabinets d'ingénierie pour la réalisation d'une étude technique en vue de la construction du siège de l'ENS»

NB : En cas de groupement avec un cabinet national, le chef de file est le cabinet national.

La Personne Responsable des Marchés, Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Balili BAMA

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques
Chevalier de l'Ordre National

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL (SONATER)

Recrutement de bureaux d'ingénierie chargés des études de faisabilité technique d'aménagement de périmètres maraichers et du suivi-contrôle des travaux de réalisation de cent-cinq (105) forages à gros débit pour le compte du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR)

Avis à manifestation d'intérêt n°2023-004/SONATER/DG/SPM
Financement : Banque mondiale (crédit IDA 6819-BF et Subvention IDA 761-BF)

Référence STEP : BF-PUDTR-340654-CS-CQS

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de marchés de services de prestation intellectuelle relatifs aux études de faisabilité technique d'aménagement de périmètres maraichers et du suivi-contrôle des travaux de réalisation de cent-cinq (105) forages à gros débit.

2. L'objectif global de la mission est d'assurer le suivi-contrôle des travaux de réalisation de 105 forages à gros débit et de disposer d'études techniques pour l'aménagement de périmètres maraichers d'au moins un (01) ha chacun sur les sites dotés desdits forages.

3. Les principales activités à exécuter par les consultants sont les suivantes :

Pour les études de faisabilité techniques d'aménagement des périmètres maraichers, il s'agira de réaliser les activités suivantes :

- les levés topographiques ;
- les sondages pédologiques ;
- la validation et la description de chaque site de jardin maraicher ;
- la conception et le dimensionnement des aménagements ;
- la collecte d'informations pour les besoins des études environnementales et sociales ;
- l'élaboration du dossier d'appel d'offres pour le recrutement des entreprises de travaux ;
- l'élaboration des termes de référence pour le recrutement des bureaux de contrôle.

Pour le suivi-contrôle des travaux de réalisation des forages, les activités dévolues au consultant sont notamment :

- la participation à la gestion administrative des contrats des entreprises ;
- la participation à la gestion technique des contrats des entreprises ;
- le suivi de la mise en œuvre des mesures compensatrices environnementales et sociales ;
- le suivi de la mise en œuvre des mesures santé, sécurité au travail (SST), VIH/SIDA, violence sexiste, et violence contre les enfants ;
- la participation à l'organisation du suivi des chantiers.

4. Les prestations seront réalisées en quatre (04) missions :

- **Mission 1** : suivi-contrôle des travaux de réalisation de vingt-sept (27) forages à gros débit dans les régions du Centre, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Plateau-Central ;
- **Mission 2** : suivi-contrôle des travaux de réalisation de vingt et un (21) forages à gros débit dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest ;
- **Mission 3** : suivi-contrôle des travaux de réalisation de trente et un (31) forages à gros débit dans la région de la Boucle du Mouhoun ;
- **Mission 4** : suivi-contrôle des travaux de réalisation de vingt-six (26) forages à gros débit dans la région de l'Est.

5. La Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), AGENCE PARTENAIRE, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services. Par ailleurs, les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. La durée d'exécution de chacune des missions est de quatre (04) mois.

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comprendre les documents et informations ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de la SONATER ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, boîte postale, téléphone et adresse électronique) ;
- la présentation du consultant, ses domaines de compétence ;
- les références techniques similaires.

8. Les critères de sélection porteront essentiellement sur :

- les qualifications des candidats dans le domaine des prestations : disposer de l'agrément technique EB au moins pour les bureaux nationaux ; pour les bureaux étrangers, il sera fait application de la législation en la matière de leur pays d'origine ;
- les expériences similaires des consultants : le consultant devra avoir à son actif au cours des cinq (05) dernières années (à compter du 1er janvier 2018) au moins deux (02) contrats en études d'aménagement de périmètres irrigués ou de périmètres maraichers réalisés et justifiés par la fourniture d'une copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne fin.

9. L'évaluation des manifestations d'intérêt en vue de la constitution de la liste restreinte se fera selon la méthode de « sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC) » conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque mondiale sollicitant le Financement de Projets d'Investissements de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 et affichées sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult. Pour chacune des missions, le consultant classé premier à l'issue de la manifestation d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière en vue de la négociation du contrat

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) de la SONATER, rez de chaussée, couloir droit, deuxième porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, TEL : 00226 25 30 74 08, E-mail : ssecretariatdg@yahoo.fr, aux heures suivantes : de 07 heures 30 mn à 16 heures 00 mn tous les jours ouvrables.

11. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies en indiquant la mission ou les missions concernées par la soumission « Recrutement de bureaux d'ingénierie chargés des études de faisabilité technique d'aménagement de périmètres maraichers et du suivi-contrôle des travaux de réalisation de cent-cinq (105) forages à gros débit pour le compte du PUDTR » et déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 1er étage, couloir gauche, première porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, TEL : 00226 25 30 74 08 au plus tard le **03/04/2023 à 09 heures 00 minute**.

Le Directeur Général
Président de la CAM

Stanislas Bienvenue GOUNGOUNGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé

SERVICES DE CONSULTANT POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'ENVIRON 53 KM DE PISTES RURALES DANS LA REGION DU CENTRE-OUEST, PROVINCE DU BOULKIEMDE, COMMUNE RURALE DE SIGLE.

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2023 – 0293/MID/SG/DMP/SMT-PI

1. Cet avis d'appel à manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés de l'année 2023 du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement paru dans la revue des marchés publics n°3546 du 03 février 2023.

2. Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement a obtenu des fonds du « Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B) » afin de financer les services de consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement d'environ 53 km de pistes rurales dans la région du Centre-Ouest, province du Boulkiemdé, commune rurale de Siglé.

3. Les prestations consistent à assurer la totalité des tâches de contrôle technique, administratif et financier ainsi que la surveillance des travaux sur le terrain. A cet effet, le consultant est chargé :

- de réaliser la revue de l'étude technique détaillée existant du projet avant le démarrage des travaux ;
- de vérifier les documents contractuels, les plans d'exécution, les notes de calculs et les dossiers de détails des ouvrages établis par l'entreprise.

Il en apportera toutes corrections, améliorations et adaptations nécessaires ;

- d'assurer le contrôle et la réception géotechnique sur la base des résultats des essais géotechniques qui seront remis régulièrement par le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP) au Chef de Mission. Ce contrôle consistera de façon non exhaustive à (i) l'approbation des sites de carrières de granulats, des gîtes d'emprunts et de la qualité des matériaux de corps de chaussée, (ii) la qualité de mise en œuvre des couches de remblais et de corps de chaussée, (iii) la qualité des bétons et de leurs mises en œuvre, (iv) la vérification de conformité de tous les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux (aciers, coffrages, peintures, panneaux, etc.) ;
- de surveiller les travaux sur le terrain (contrôle topographique y compris implantation, contrôle de la qualité de mise en œuvre, réception de chaque phase des travaux, etc.) ;
- de gérer techniquement et administrativement le chantier à travers la tenue du journal de chantier, la tenue d'une réunion hebdomadaire de chantier avec les représentants de l'entreprise et du maître d'ouvrage et l'établissement d'un compte rendu de chaque réunion ;
- de suivre l'évolution financière du chantier avec l'établissement des attachements contradictoires avec l'entreprise pour les décomptes mensuels provisoires ;
- d'établir les rapports mensuels de suivi, les rapports trimestriels, les rapports circonstanciels, le rapport final, le dossier des ouvrages exécutés (DOE) et éventuellement un rapport général confidentiel. Ces rapports seront transmis au Maître d'ouvrage ou à son représentant ;
- de suivre la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

A la fin des travaux, il devra participer aux réceptions provisoire et définitive. Il procédera également à la constitution des plans de recollement.

Les prestations sont réparties en deux (02) lots comme suit :

Lot	Région	Province	Commune	Linéaire des pistes à aménager (km)	Délai d'exécution des prestations (mois)
1	CENTRE-OUEST	Boulkiemdé	Siglé	27,5	12
2	CENTRE-OUEST	Boulkiemdé	Siglé	25,7	12

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés à les exécuter.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

a) avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2013 - 2022), au moins quatre (04) prestations similaires relatives au contrôle et à la surveillance de travaux d'aménagement de pistes rurales, de construction/ réhabilitation/ entretien périodique de routes en terre ou de routes bitumées d'au moins 20 km chacune ou d'aménagement et de bitumage de voiries d'au moins 5 km chacune. Chaque mission sera notée sur 15 points, soit un maximum de 60 points ;

b) deux (02) des prestations similaires ci-dessus devront être réalisées en Afrique sub-saharienne. Chaque prestation sera notée sur 5 points, soit un maximum de 10 points ;

c) avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2013 - 2022), au moins deux (02) prestations relatives à des études d'Avant-projet détaillé (APD) d'aménagement de pistes rurales, de construction/ réhabilitation/ entretien périodique de routes en terre ou de routes bitumées d'au moins 20 km chacune ou d'aménagement et de bitumage de voiries d'au moins 5 km chacune. Chaque mission sera notée sur 10 points, soit un maximum de 20 points ;

Prestations intellectuelles

d) une (01) des prestations similaires ci-dessus devra être réalisée en Afrique sub-saharienne : Plus 10 points.
Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

NB :

- Les candidats doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement.
- Pour les candidats Burkinabè, une copie de l'agrément technique en cours de validité ou un récépissé de dépôt pour les bureaux dont les agréments sont en cours de renouvellement et une copie de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina Faso devront être joints au dossier.
- La commission d'analyse rejettera les offres des candidats Burkinabè n'ayant pas présenté une copie de l'agrément technique et une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie civil du Burkina Faso.
- Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français.
- En cas d'égalité de note entre plusieurs consultants, le consultant ayant fourni le plus grand nombre de références similaires exigées au critère « b » sera classé premier.
- Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un ou l'ensemble des lots mais aucun candidat ne sera retenu pour plus d'un (01) lot au stade de la présélection.
- Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils peuvent en effet se constituer en groupement à condition de se limiter à deux (02) membres par groupement.

La note minimale requise pour être admis est : quatre-vingt (80) points.

6. Il est recommandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages.

7. Une liste de six (06) consultants par lot présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Conformément à la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) », ces consultants présélectionnés seront ensuite invités à travers un dossier de demande propositions à présenter leurs propositions technique et financière.
Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant ou groupement de consultants n'implique aucune obligation de la part de l'Autorité contractante de l'inclure dans la liste restreinte.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures (heure locale) au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement, 03 BP 7011 Ouaga 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage, Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

9. Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **03/04/2023 à 09 heures 30 minutes (heure locale)** et porter expressément la mention :
« Manifestation d'intérêt pour les services de Consultant relatifs au contrôle et surveillance des travaux d'aménagement d'environ 53 km de pistes rurales dans la région du Centre-Ouest, province du Boulkiemdé, commune rurale de Siglé. »

A l'attention de :

**Monsieur le Directeur des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO**

Le Directeur des Marchés Publics

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Recrutement d'un consultant pour la réévaluation du projet de construction de l'aéroport de Donsin

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2023- 00022-/MTMUSR/SG/DMP

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2023 du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR).

2. Le Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (MTMUSR) a obtenu dans le cadre de son budget, exercice 2023 des fonds, afin de financer la construction du nouvel aéroport international de Ouagadougou-Donsin, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour la réévaluation du projet de construction de l'aéroport de Donsin.

3. Le consultant dans le cadre de sa mission devra s'acquitter des tâches suivantes :

- proposer une méthodologie faisant ressortir la stratégie de mise en œuvre pour la collecte des informations ;
- établir le diagnostic mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du projet afin d'apprécier les insuffisances techniques, environnementales et financières ;
- identifier les points forts, les faiblesses et les contraintes rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet ;
- évaluer le niveau de satisfaction des parties prenantes en relation avec les résultats obtenus ;
- évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'effet des actions menées par le Programme en rapport avec les résultats escomptés ;
- tirer les leçons apprises tant positives que négatives de l'expérience dans la mise en œuvre du programme ;
- redimensionner éventuellement le programme à la lumière des ressources susceptibles d'être mobilisées ;
- établir la situation de mise en œuvre des activités réalisées sur le plan environnemental ;
- proposer une évaluation financière des activités restantes à réaliser sur le plan environnemental ;
- proposer une évaluation globale des activités du projet.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le Directeur Général et l'ensemble des services techniques de la MOAD.

4. Le délai d'exécution de la présente prestation est de deux (02) mois y compris l'organisation d'une rencontre de cadrage et d'échange sur la méthodologie et l'animation d'un atelier de restitution du rapport provisoire.

5. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à présenter leur proposition sous pli fermé et un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions de l'article 65 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

6. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat : être un Cabinet évoluant dans le domaine de l'évaluation des projets et/ou programmes de développement ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires : avoir réalisé au moins trois (03) prestations similaires en matière d'évaluation des projets et/ou programmes de développement au cours des dix (10) dernières années (2013-2022) (joindre

obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin ou les rapports de validation).

7. Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à six (06), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de Demande de Propositions (DP) qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-cout).

8. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
- la lettre de manifestation d'intérêt ;
- la liste du personnel demandé ;
- les références similaires des dix (10) dernières années (2013-2022) (joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Par conséquent ils ne devront joindre au dossier que les références ayant un lien avec la mission d'évaluations des projets et/ou programmes de développement d'importance similaire. Par ailleurs, ils peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

NB : Le nombre d'année d'expérience des cabinets servira de base de critère pour départager les consultants ayant le même nombre de références similaires.

9. Les offres rédigées en langue française doivent être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies sous pli fermé avec la mention « Manifestation d'intérêt relative au recrutement d'un consultant pour la réévaluation du projet de construction de l'aéroport de Donsin » au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (DMP/MTMUSR) sise au 2ème étage du 3ème bâtiment de l'Hôtel administratif sis au côté ouest de la mairie de Baskuy, Tél : (+226) 25 49 77 10, aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12 h 30 mn et de 13 h à 16 h 00 mn TU, au plus tard le **03/04/2023 à 09 heures 30 minutes (heure locale)**.

10. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le consultant.

11. Les termes de références peuvent y être consultés ou retirés gratuitement.

12. L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de sollicitation de manifestation d'intérêt.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de trente millions (30 000 000) de francs CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'attribution des marchés**

Issa BARRO

Chevalier de l'Ordre de Mérite

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DEMARCHE QUALITE (ISO 9001-2015) AU PROFIT DE L'AGENCE NATIONALE DE LA METEOROLOGIE (ANAM).

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
N°2023-...../MTMUSR/SG/DMP
BURKINA FASO

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE CLIMATIQUE
AU BURKINA FASO (HYDROMET-BF)
SERVICES DE CONSULTANT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE
DEMARCHE QUALITE (ISO 9001-2015) AU PROFIT DE L'AGENCE
NATIONALE DE LA METEOROLOGIE (ANAM).

Don IDA N°D3740, TF-B2545
No. de référence : BF-HYDROMET-225512-CS-CQS

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Services de consultant pour la mise en œuvre d'une démarche qualité (ISO 9001-2015) au profit de l'agence nationale de la météorologie (ANAM).

Les services de consultant (« Services ») comprennent :

- Diagnostic stratégique qualité (comment la qualité s'intègre à la stratégie et aux objectifs généraux de l'ANAM) ;
- Définition des objectifs à atteindre (comment poser concrètement quantitativement, qualitativement et financièrement les objectifs fixés et les résultats attendus de la démarche) ;
- Élaboration d'une politique qualité ;
- Définition d'une organisation qualité et rédaction d'un plan d'action qualité ;
- Description des processus et mise en œuvre de l'assurance qualité
- Mise en place d'un système d'information dynamique et interactif sur la démarche qualité formation du personnel ;
- Mise en place du système de management de la qualité ;
- Mise en œuvre du contrôle qualité ;
- Mise en œuvre des outils de gestion et d'évaluation.

La durée de la mission est de cent cinquante (150) jours répartis sur une période de dix-huit (18) mois calendaires.

La Direction des Marchés Publics du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services notamment les brochures de présentation du bureau d'études, les références concernant l'exécution de missions similaires (années de réalisation, coûts, clients et adresse/téléphone) etc.

Les critères pour l'évaluation des manifestations d'intérêt sont :

- Le Consultant doit être un cabinet spécialisé et homologué par un organisme certificateur ou de normalisation pour la formation IRCA et pour l'implémentation du système de management de la qualité.
- Il doit avoir au moins 5 ans d'expérience dans la prestation de services de conseil
- Il doit également fournir les informations indiquant qu'il est qualifié et a l'expérience pour exécuter la mission, notamment les références concernant l'exécution de missions similaires (années de réalisation, coûts, clients et adresse/téléphone) etc.

Il devra disposer d'une équipe d'au moins trois (03) experts ayant les profils suivants :

- un expert en système de management de la qualité et certifié auditeur IRCA, Chef de mission, de niveau BAC+05 avec une expérience de cinq (05) ans minimums dans l'accompagnement des entreprises et/ou des organisations à la certification ISO 9001 ;
- un Ingénieur de la météorologie ou du climat expert certifié

Auditeur Qualité IRCA avec une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine météorologique et une expérience dans la certification d'organismes ;

- un expert en système de management de la qualité, de niveau BAC+5, avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la formation et la sensibilisation ISO 9001.

NB: la qualification du personnel ne sera pas évaluée à cette étape

La connaissance de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM), de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) ou de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) sera particulièrement appréciée.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, version Juillet 2016, mis à jour en Novembre 2017 et révisé aout 2018, relatives en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur les Qualifications des consultants (SQC) telle que décrite dans le Règlement en accord avec les dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, version Juillet 2016, mis à jour en Novembre 2017 et révisé aout 2018.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Direction des Marchés Publics du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (DMP/MTMUSR) sise au 2ème étage du 3ème bâtiment de l'Hôtel administratif sis au côté ouest de la mairie de Baskuy situé en face de l'aéroport International de Ouagadougou, barroissawwaz@gmail.com 03 BP 7048 Ouagadougou 03 ; Tél : 25 48 89 68 du lundi au jeudi de 07h 30 mn à 12h30mn et de 13h à 16h et le vendredi de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30mn.

Les termes de références de cette prestation peuvent être consultés via le lien url suivant : https://drive.google.com/open?id=1aXNkkduH97KoSW-ny1-mQ_PSQF5C9xbk

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (1 original et 2 copies marquées comme telles), en français, devront parvenir sous pli fermé portant la mention « Recrutement d'un bureau d'études pour la mise en place d'un plan de qualité (certification) ISO au profit de l'ANAM », à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le **03/04/2023 à 09 h00 TU**. Les candidats ont également la possibilité de soumettre leur manifestation d'intérêt en version électronique à l'adresse suivante : barroissawwaz@gmail.com (copie à leon_yir@yahoo.fr).

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Le Directeur des Marchés Publics

Issa BARRO
Chevalier de l'ordre de mérite

Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un organisme certificateur en vue de la réalisation des audits de certification de l'ABNORM

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2023-002/ABNORM/DG/PRM du 21/02/2023
Financement budget ABNORM 2023

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM), exercice 2023.
2. L'ABNORM dispose de fonds sur son budget afin de financer son programme d'activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un organisme certificateur en vue de la réalisation des audits de certification de l'ABNORM.
3. **Les services comprennent**
 - réaliser dans un premier temps un audit à blanc.
 - réaliser un audit initial de certification à travers les étapes suivantes :
 - faire une revue documentaire pour vérifier si le système de management de la qualité est conforme à la norme ISO 9001 version 2015 ;
 - réaliser l'audit sur site afin de déterminer si l'ABNORM peut être certifiée ISO 9001 version 2015 ;
 - délivrer un certificat ISO 9001 ; 2015 si le SMQ de l'ABNORM est jugé conforme à la norme ISO 9001 :2015.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - le nombre d'années d'expérience comme organisme certificateur ;
 - les qualifications de l'organisme certificateur (avoir une accréditation à la norme ISO 17021-1 : 2015 à jour) ;
 - les références similaires du candidat : avoir déjà audité et certifié au moins deux (02) structures dont au moins une (01) appartiennent à l'Etat ou ses démembrements (**joindre les pages de garde et de signature des contrats y relatifs ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution**).
6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ABNORM ; ces candidats présélectionnés seront classés et le candidat classé premier sera invité à présenter une proposition technique et financière conformément aux termes de référence.
8. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la zone d'activités diverses (ZAD) face à la station PETROFA à côté de la pharmacie FLAYIRI aux jours et heures ouvrés ou appeler au 70 20 30 92/25 37 14 43.**
9. Les manifestations d'intérêt rédigées en français et présentées en un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées sous plis fermés au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Zone d'Activités Diverses (ZAD) face à la station PETROFA à côté de la pharmacie FLAYIRI au plus tard le 03/04/2023 à 9 h 00.**
10. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des consultants qui souhaitent y assister. Les offres devront portées la mention suivante : « recrutement d'un organisme certificateur en vue de la réalisation des audits de certification de l'ABNORM ».

*La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Adama OUEDRAOGO

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 35 à 37

* **Marchés de Travaux**

P.38

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Entretien, la réparation de matériels roulant et la fourniture de pièces de rechange.

Avis de demande de prix

N°2023 -07/MSHP/SG/CHR-DDG/DG/PRM du 28 février 2023

Financement : Budget du CHR-DDG, Gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, du Centre Hospitalier Régional de Dédougou.

Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien, la réparation du matériel roulant et la fourniture de pièces de rechange au profit du CHR de Dédougou tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Cette demande de prix est composée d'un lot unique : entretien, réparation du matériel roulant et fourniture de pièces de rechange. Le budget prévisionnel est dix-huit millions cinq cent vingt-six mille cinquante (18 526 050) francs CFA TTC.

Le délai de validité est l'année budgétaire 2023 et le délai d'exécution est de dix (10) jours pour chaque commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des

Marchés du Centre Hospitalier Régional de Dédougou sis dans l'enceinte du bâtiment administratif et peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Régional de Dédougou aux contacts ci-dessus : 51 32 70 84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot, à l'agence comptable dudit CHR auprès du caissier principal.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRM) avant le **27/03/2023 à 9 heures 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la PRM ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la commission d'attribution des marchés

Drissa NAON

Administrateur des Services de Santé

Acquisition de fournitures scolaires au profit des CEB de la commune de Banfora

Avis de demande de prix
N°2023-03 /CBFR/M/SG/PRM
Financement: Ressources Transférées MENAPLN (gestion 2023)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 de la commune de Banfora.

1. La Personne Responsable des Marchés de la commune de Banfora lance une demande de prix ayant pour objet : L'acquisition de fournitures scolaires au profit des CEB de la commune de Banfora et sera financée par ressources transférées MENAPLN.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Le marché se compose en lot unique et se présente comme suit :

Acquisition de fournitures scolaires au profit des CEB de la commune de Banfora.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Banfora tous les jours ouvrables entre 7 h 30 mn à 12 h30 et de 13h30 à 16 h00 mn et le vendredi de 14 h 00 mn à 16 h30 mn.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Commune de Banfora et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de la trésorerie régionale des Cascades. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) FCFA, devront parvenir ou être remises, au plus tard, au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Banfora, tel : 72 34 47 74 **le 27/03/2023 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel du marché :

- Lot : 30 592 395 FCFA TTC

**Le Président de la Commission Communale
d'attribution des marchés**

Omarou OUATTARA
Secrétaire Administratif

Achat de produits pharmaceutiques de spécialités au profit du centre hospitalier régional de Dori (marché à commandes)

Avis de demande de prix à commandes
N° 2023-004/MSHP/SG/CHR-DORI/DG/PRM du 09 mars 2023
Financement : Budget CHR Dori, gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 du Centre Hospitalier Régional de Dori.

1. Le Centre Hospitalier Régional de Dori dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, l'achat de produits pharmaceutiques de spécialités au profit du centre hospitalier régional de Dori (marché à commandes) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
La présente demande est constituée d'un lot unique et indivisible :
Lot unique : Achat de produits pharmaceutiques de spécialités au profit du centre hospitalier régional de Dori (marché à commandes).
3. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini par le décret N°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public ; et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Le montant prévisionnel est de vingt millions (20 000 000) de francs CFA TTC.
5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2023 pour le contrat et un (01) mois pour chaque commande.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés au 70 13 08 89.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de l'agence comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant **le 27 mars 2023 à 09 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Adama SEIHON
Gestionnaire des Services de Santé

Travaux de construction d'infrastructures dans la commune de Nanoro

Avis de demande de prix
N° :2023-01/RCO/PBLK/CNNR
Financement : Budget communal/Fond propre gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 de la Commune de Nanoro.

1. La commune de Nanoro lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant un agrément technique de catégorie B1 minimum pour chacun des lots 1 et 2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- LOT1 : REHABILITATION DU BATIMENT DE LA MAIRIE DE NANORO
- LOT2 : REALISATION D'UNE LATRINE A DEUX (02) POSTES PLUS DOUCHE A LA MAIRIE DE NANORO

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour chacun des lots 1 et 2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétaire Général de la Mairie de Nanoro, tel 71 25 88 01 tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 12 heures et de 13 heures à 16 heures.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Nanoro moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) francs pour chacun des lots 1 et 2 à la perception de Nanoro.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

- lot1 : trois cent mille (300 000) FCFA
- lot2 : Cent mille (100 000) FCFA

devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Nanoro, avant **le 27/03/2023 à 9 H 00 minutes en T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

8. Le montant de l'enveloppe est de :

- lot1: 10 500 000 FCFA
- lot2: 4.285.714 FCFA

Le Secrétaire Général,
Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

Eric Giscard GUIRE
Secrétaire Administratif

Communiqué

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES
MARCHÉS PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS
FINANCIERS.

000328

N°2023-____/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur les sites web du Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : www.finances.gov.bf/ / www.dgcmef.gov.bf/.

Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des Engagements Financier/.


Alfred THIOMBIANO



Quotidien

Marchés Publics



- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles**
- * **Marchés de Travaux**

